

BULLETIN ÉCONOMIQUE QUADRIMESTRIEL

Numéro 12

Avril 2023

Le premier quadrimestre de l'année 2023 a été marqué par la poursuite de la décélération de la croissance économique mondiale, faisant craindre un risque de slumpflation au niveau mondial, suite à la persistance de la guerre russo-ukrainienne. Malgré une croissance économique solide, le cadre macroéconomique a demeuré instable au niveau national. La détérioration de la situation sécuritaire et le processus électoral sont susceptibles d'obscurcir les perspectives de l'économie congolaise.



Le bulletin économique quadrimestriel du Think tank Congo Challenge est un document d'informations économique et sociale sur la République Démocratique du Congo (RDC) qui paraît trois fois par an.

Il s'agit d'un rapport analytique sur l'état de l'économie congolaise au cours d'un quadrimestre. Il met en effet en exergue les principaux indicateurs de la santé économique du pays et offre un nombre important d'ingrédients permettant au lecteur d'en déceler les fils conducteurs ainsi que des perspectives pour anticiper les faits économiques futurs de l'économie congolaise.

Cette analyse est placée dans le contexte de l'économie mondiale.

ÉDITEUR RESPONSABLE

Matata Ponyo Mapon

SUPERVISION

Michel-Ange Lokota
Jean-Baptiste Ntagoma

RÉDACTION

Billy Kabongo
Sacré Waula

CONTRIBUTEUR AUX ENCADRÉS

Billy Kabongo
Sacré Waula

CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE

Moïse Manzambi

Mai 2023. Copyright © Congo Challenge 2023
364, Boulevard du 30 juin, Immeuble Kiyo ya Sita, 5^{ème} étage, local 501,
Kinshasa/Gombe, RD Congo +243 812763003
www.congochallenge.cd / info@congochallenge.cd

CONGO CHALLENGE
PUBLICATION

BULLETIN ÉCONOMIQUE QUADRIMESTRIEL

Numéro 12

Avril 2023

Le premier quadrimestre de l'année 2023 a été marquée par la poursuite de la décélération de la croissance économique mondiale, faisant craindre un risque de slumpflation au niveau mondial, suite à la persistance de la guerre russo-ukrainienne. Malgré une croissance économique solide, le cadre macroéconomique a demeuré instable au niveau national. La détérioration de la situation sécuritaire et le processus électoral sont susceptibles d'obscurcir les perspectives de l'économie congolaise.

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| Liste des figures | 6 |
| Liste des encadrés | 7 |
| Liste des sigles et abréviations | 7 |
| Avant-propos | 9 |
| | |
| PARTIE I : ÉTAT DE L'ÉCONOMIE MONDIALE | 11 |
| 1. Comptabilité des chocs | 11 |
| 1.1. Durcissement des politiques macro-économiques et risque de slumpflation | 11 |
| 1.2. GLa baisse de la production mondiale du pétrole par les pays membres de l'OPEP | 13 |
| 1.3. La relance de l'économie chinoise et sa position face à la crise Ukrainienne | 13 |
| 2. Les marchés | 14 |
| 2.1. Les marchés des produits de base et de l'énergie | 14 |
| 2.2. Les marchés financiers | 16 |
| 3. Dynamique des fondamentaux de l'économie mondiale | 18 |
| 3.1. Emplois | 18 |
| 3.2. Inflation | 19 |
| 3.3. Croissance économique | 20 |
| 3.4. Commerce | 21 |
| | |
| PARTIE II : DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS, DÉFIS ET PERSPECTIVES DE L'ÉCONOMIE CONGOLAISE | 25 |
| 1. Comptabilité des chocs | 25 |
| 1.1. La mise en place d'une carte d'identité avec un identifiant fiscal | 25 |
| 1.2. Validation par le gouvernement Adu plan de relance de la MIBA | 26 |
| 1.3. Hausse des prix des produits de grande consommation sur les différents marchés de Kinshasa | 27 |
| 1.4. Annonce du gouvernement congolais sur l'émission des titres de 280 Lmillions d'USD | 27 |
| 2. Cadre macroéconomique | 28 |
| 2.1. Secteur réel | 28 |
| 2.2. Finances publiques | 31 |
| 2.3. Monnaie | 33 |
| 2.4. Secteur extérieur | 34 |
| 2.5. Secteur financier | 36 |
| 3. Politique et questions sociales | 37 |
| 1.1. Questions sociales | 37 |
| 1.2. Questions politique | 37 |
| 4. Perspectives | 48 |
| | |
| ANNEXE : Series quadrimestrielles de principaux indicateurs économiques depuis 2020 | 50 |

Liste des figures

| | |
|--|----|
| Figure 1 : Évolution des cours mondiaux des minerais | 15 |
| Figure 2 : Évolution des cours mondiaux du pétrole | 16 |
| Figure 3 : Évolutions de quelques indices boursiers | 17 |
| Figure 4 : Évolution du taux de chômage mondial | 19 |
| Figure 5 : Prévisions mensuelles du taux d'inflation dans le monde | 20 |
| Figure 6 : Projections de la croissance économique dans le monde | 21 |
| Figure 7 : Croissance du commerce des marchandises | 22 |
| Figure 8 : Prévision du taux de croissance (en %) en moyenne quadrimestrielle en 2023 | 28 |
| Figure 9 : Évolution des taux d'inflation en glissement annuel et annualisée | 29 |
| Figure 10 : Évolution des taux d'inflation en glissement annuel et annualisée | 30 |
| Figure 11 : Comparaison des importations de maïs de la RDC avec les exportations de maïs de la Zambie et de l'Afrique du Sud | 30 |
| Figure 12 : Situation comparative des déficits budgétaires cumulés en moyenne quadrimestrielle (en millions de CDF) | 31 |
| Figure 13 : Evolution de la répartition de dépenses publiques | 32 |
| Figure 14 : Evolution de la part de recettes fiscales et non fiscales dans les recettes publiques | 33 |
| Figure 15 : Évolution conjointe de la Base monétaire, du taux directeur et du taux d'inflation annualisée | 34 |
| Figure 16 : Evolution conjointe du taux d'échange parallèle et interbancaire | 35 |
| Figure 17 : Evolution des réserves d'échanges en moyenne quadrimestrielle | 36 |
| Figure 18 : Evolution en moyenne quadrimestrielle des créances sur le secteur privé | 36 |
| Figure 19 : Perspectives de croissance économique pour les exercices 2023-2024 | 48 |
| Figure 20 : Prévisions du taux de l'inflation | 48 |

Liste des encadrés

| | |
|---|----|
| Encadré 1. Faillite de la Silicon Valley Bank aux Etats Unis | 12 |
| Encadré 2. Réformes du FMI : Les ministres africains appellent à « un FMI adapté au XXIème siècle » | 22 |
| Encadré 3. Pénurie de la farine de maïs dans les marchés du Grand Katanga et du Grand Kasai | 30 |
| Encadré 4. Discours du Pape François devant les autorités publiques, les représentants de la société civile et le corps diplomatique à Kinshasa | 45 |

Liste des sigles et abréviations

| | |
|---------|--|
| BCC | : Banque Centrale du Congo |
| BM | : Banque Mondiale |
| BIT | : Bureau International du Travail |
| CDF | : Franc Congolais |
| CEA | : Commission Économique pour l'Afrique |
| CENI | : Commission Electorale Nationale Indépendante |
| CNSA | : Conseil National de Suivi de l'Accord du 31 décembre |
| CNUCED | : Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement |
| COPIREP | : Comité de Pilotage de Réforme des Entreprises du Portefeuille de l'Etat |
| CPVS | : Conseil Présidentiel de Veille Stratégique |
| CSOL | : Commission de Suivi de Surveillance des Opérations Electorales et de Lutte contre la Fraude Electorale |
| CTR | : Comité Technique de Suivi et Évaluation des Réformes |
| DTS | : Droits de Tirages Spéciaux |
| CAE | : Communauté d'Afrique de l'Est (EAC : East African Community) |
| ECIDE | : Engagement pour la Citoyenneté et le Développement |
| FAO | : Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture |
| FARDC | : Forces Armées de la République Démocratique du Congo |
| FCC | : Front Commun pour le Congo |
| FDIC | : Federal Deposit Insurance Corporation |
| FED | : Federal Reserve |
| FMI | : Fonds Monétaire International |
| IBP | : Impôt sur le Bénéfice et Profit |
| INSS | : Institut National de la Statistique |
| MIBA | : Société Minière de Bakwanga |
| MLP | : Mouvement Lumumbiste Progressiste |
| MONUSCO | : Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en République Démocratique du Congo |
| MPM | : Mesures Macroprudentielles |
| OCDE | : Organisation de Coopération et de Développement Économiques |
| ODD | : Objectif de Développement Durable |
| ODEP | : Observatoire de la Dépense Publique |
| OMC | : Organisation Mondiale du Commerce |
| PAM | : Programme Alimentaire Mondial |
| PDL | : Programme de Développement Local de 145 Territoires |
| PPRD | : Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie |
| PRGT | : Poverty Reduction and Growth Trust |
| RCF | : Revolving Credit Facility |
| RDC | : République Démocratique du Congo |
| RFI | : Radio France Internationale |
| SVB | : Silicon Valley Bank |
| TVA | : Taxe sur la Valeur Ajoutée |
| UDPS | : Union pour la Démocratie et le Progrès Social |
| USD | : Dollar Américain |

Avant-propos

Au cours de ce premier trimestre de l'année 2023, l'économie mondiale a été confrontée à plusieurs défis majeurs qui ont eu un impact significatif sur les perspectives économiques mondiales.

Tout d'abord, nous avons assisté à un ralentissement de l'activité économique mondiale, principalement dû à la persistance de la guerre en Ukraine et à un durcissement des politiques macro-économiques visant à contenir l'inflation. Ces politiques, bien qu'ayant pour objectif de comprimer la demande globale, ont amplifié les risques de récession et assombri les perspectives économiques mondiales pour l'année 2023.

Sur le marché des produits de base, nous avons observé une chute des cours du cuivre et du cobalt au cours de ce premier trimestre. Cette baisse s'explique par l'affaiblissement de l'activité manufacturière en Chine, le principal consommateur mondial de ces matières premières. En revanche, les cours du pétrole brut ont connu une tendance haussière, principalement en raison des tensions à la baisse sur le marché américain des rendements obligataires, ce qui a renforcé l'attrait de l'or noir.

Dans le domaine financier, les marchés boursiers ont globalement affiché une tendance à la hausse. Cette performance remarquable s'explique en partie par la pression à la baisse exercée sur la devise américaine, ce qui a incité les investisseurs privés à rechercher d'autres actifs refuge pour préserver leur pouvoir d'achat. Les actifs boursiers ont ainsi connu une demande accrue, entraînant une augmentation de leurs cours.

Au niveau national, les principaux indicateurs macroéconomiques n'ont pas été encourageants, témoignant de l'instabilité du cadre macroéconomique au cours de ce premier trimestre de l'année 2023. Cependant, il convient de souligner que l'économie congolaise demeure fortement dépendante du secteur minier,

ce qui la rend vulnérable aux fluctuations des prix des produits miniers. De plus, les conflits persistants à l'est du pays représentent un défi majeur pour garantir la stabilité politique et réduire la pauvreté et les inégalités, en particulier parmi les populations vivant dans cette partie du pays.

En ce qui concerne le secteur réel, le taux de croissance économique s'est élevé à 8,6%, dépassant largement la moyenne de 3,4% enregistrée en Afrique subsaharienne. Toutefois, nous avons également observé une accélération de l'inflation, avec un taux d'inflation annualisé atteignant 22,17% au cours de ce premier trimestre, bien au-dessus de la cible d'inflation fixée à 7% par la Banque centrale du Congo.

Sur le plan monétaire et extérieur, la Banque centrale du Congo a relevé son taux directeur de 8% à 9% en mars 2023 pour contenir les pressions inflationnistes. Par ailleurs, les réserves internationales du pays ont atteint 12,3 milliards de dollars US, offrant une certaine stabilité et une marge de manœuvre pour faire face aux chocs externes.

En ce qui concerne la politique, le premier trimestre a été marqué par plusieurs événements importants, notamment le bilan de quatre années au pouvoir du Président TSHISEKEDI qui met en avant ses réalisations et ses défis, ainsi que la publication du gouvernement SAMA Lukonde 2.

Enfin, il convient de mentionner l'évolution du processus électoral et les controverses entourant la mission de la force de l'EAC. Ces événements ont suscité des réactions variées au sein de la population congolaise et ont alimenté les débats politiques.

Quant aux perspectives économiques nationales, elles présentent des aspects positifs mais également des défis à relever. Pour pallier à ces défis, il est donc essentiel (i) d'optimiser la qualité des dépenses, (ii) d'augmenter les investissements publics et (iii) de mobiliser davantage les ressources internes pour élargir l'assiette fiscale et financer les priorités nationales.

Au niveau politique, le contexte sera certainement animé au cours du second quadrimestre par le dépôt des candidatures des candidats aux échéances législatives et à la consolidation des actions de divers partis politiques pour leur positionnement au scrutin de décembre 2023. Au regard des tensions vives entre les tenants du pouvoir et ceux de l'opposition, il est à parier que des incidents majeurs se feront signaler au cours des prochains mois.

MATATA PONYO Mapon

A handwritten signature in green ink, appearing to be 'M. P. Mapon', written over the printed name.

Partie I.

État de l'économie mondiale

Dans cette première partie, nous procédons à la comptabilisation de principaux chocs ayant marqué l'économie mondiale au cours de ce premier quadrimestre de l'année 2023. Une attention particulière est accordée aux faits suivants : (i) le durcissement des politiques macro-économiques et l'anticipation du risque de slumpflation ; et (ii) l'annonce de la baisse de la production mondiale du pétrole par les pays membres de l'OPEP. Il sera question par la suite de (iii) passer en revue l'évolution de différents marchés, notamment les marchés des produits de base ainsi que les marchés financiers, et (iv) présenter succinctement la dynamique des fondamentaux de l'économie mondiale (emplois, croissance économique, inflation et commerce international).

1. Comptabilité des chocs

Deux principaux faits économiques ont été identifiés durant ce premier quadrimestre de l'année 2023. Leurs descriptions font l'objet des sous-sections qui suivent.

1.1. Durcissement des politiques macro-économiques et risque de slumpflation

La croissance de l'économie mondiale continue de ralentir, en dépit déjà de son faible niveau enregistré au cours de l'année 2022. Ce ralentissement coïncide avec une tendance à la baisse de l'inflation mondiale mais demeurant néanmoins toujours élevée par rapport à son niveau pré-pandémique. Ces évolutions font craindre une période de « slumpflation »¹.

Depuis le début de la période pandémique, la dynamique de l'inflation mondiale a demeuré très volatile durant l'année 2022. Cette dynamique s'est consolidée avec l'avènement du conflit russo-

ukrainien apparu au cours de la même année. Ce dernier a entraîné une flambée des prix des produits de base ainsi que des perturbations des chaînes d'approvisionnement, ayant alimenté l'inflation à telle enseigne d'atteindre des niveaux inégalés auparavant.

En ce qui concerne l'activité économique, la pandémie de Covid-19 a provoqué un effondrement de la croissance mondiale en 2020. Malheureusement, cette détérioration de la croissance mondiale se poursuit jusqu'en 2023, principalement en raison de la persistance de la guerre en Ukraine. Les signes encourageants observés en début d'année 2023, laissant entrevoir une possible reprise économique avec une inflation en baisse et une croissance régulière, se sont malheureusement dissipés. L'économie mondiale est désormais confrontée à une inflation obstinément élevée et à des perturbations récentes dans le secteur financier. Malgré les mesures prises par les banques centrales pour augmenter les taux d'intérêt et la baisse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, les pressions sous-jacentes sur les prix persistent.

À l'exemple du durcissement des politiques à la fin des années 1970 pour contenir une inflation élevée et qui avait joué un rôle majeur dans le déclenchement d'une récession mondiale au début des années 1980, l'expérience actuelle illustre bien le risque de voir l'inflation rester élevée dans un contexte de faible croissance. Le principal enseignement à y tirer est la nécessité d'une bonne coordination des politiques macro-économiques conjoncturelles. En effet, les banques centrales doivent d'avantages s'employer à rétablir la stabilité des prix, alors que les autorités budgétaires doivent s'appesantir sur l'atténuation des pressions sur le coût de la vie subies par les ménages et les firmes.

1. Une période caractérisée par un choc d'offre négatif entraînant un recul de la production et une augmentation du taux d'inflation. Ce qui se diffère d'avec « la stagflation », qui est une situation économique conjoncturelle occasionnée également par un choc d'offre négatif, mais entraînant dans ce cas précis, une faible baisse de la production, par après sa stagnation, combinée à un taux d'inflation élevé. Cette situation est semblable entre autres à ce qui s'était passé au cours des années 1970.

Encadré 1 : Faillite de la Silicon Valley Bank aux États Unis

La Silicon Valley Bank (SVB), une banque spécialisée dans le financement de start-ups, a récemment été fermée par les autorités américaines en raison de difficultés financières majeures. En tant que 16^{ème} plus grande banque américaine par la taille de ses actifs, la faillite de la SVB est considérée comme la plus importante aux États-Unis depuis la crise financière de 2008. Cette banque comptait 209 milliards de dollars d'actifs et environ 175,4 milliards de dépôts à la fin de 2022, ce qui est considérable.

La SVB, dont les clients sont principalement des entreprises de technologie, a connu des difficultés lorsque le secteur de la tech a commencé à rencontrer des problèmes. Les entreprises de ce secteur ont commencé à retirer une partie de leurs dépôts de liquidités auprès de la banque, ce qui a obligé la SVB à vendre une partie de son portefeuille d'investissement pour satisfaire la demande de retraits.

Cependant, la hausse des taux d'intérêt de la Fédérale Reserve Bank a entraîné des pertes importantes pour la banque. Malgré ses tentatives pour lever des fonds, la SVB a finalement été incapable de faire face aux retraits massifs de ses clients. En conséquence, les clients ont commencé à douter de la capacité de la banque à honorer ses obligations, ce qui a entraîné une panique bancaire et exacerbé la situation de crise.

Il est important de souligner que la faillite de la SVB est une illustration de l'importance de la gestion des risques financiers pour les institutions financières. En particulier, la concentration des investissements dans un secteur spécifique peut entraîner une exposition excessive aux risques de ce secteur, ce qui peut mettre en danger la solvabilité de l'institution. Les banques doivent donc être conscientes de ces risques et mettre en place des mesures de gestion des risques efficaces pour minimiser les pertes en cas de crise.

Sur les marchés financiers, l'annonce de la recherche infructueuse de capitaux par la SVB a ravivé les craintes sur la solidité de l'ensemble du secteur bancaire, notamment avec la rapide montée des taux d'intérêt de la Fed qui a fait grimper le coût du crédit. La faillite de la SVB a provoqué une perte de 52 milliards de dollars en Bourse pour les quatre plus grandes banques américaines, et a également affecté les banques asiatiques et européennes. Les banques de taille moyenne ont été particulièrement touchées, avec une forte baisse de leurs actions.

Bien que les grandes banques aient pu se ressaisir, les conséquences de la faillite de la SVB ont eu un impact important sur le secteur bancaire dans son ensemble. Les autorités américaines ont pris des mesures pour éviter une crise systémique en soutenant les banques en difficulté et en assurant la stabilité financière.

La Silicon Valley Bank traverse actuellement une période difficile qui a conduit les autorités américaines à prendre des mesures pour protéger les intérêts des déposants et assurer la stabilité du système bancaire. En effet, la banque a été placée sous le contrôle de la FDIC, l'agence américaine chargée de garantir les dépôts, suite à la décision des autorités de prendre officiellement possession de la banque.

Suite à cette décision, la secrétaire américaine au Trésor, Janet Yellen, a convoqué plusieurs régulateurs du secteur de la finance pour discuter de la situation. Elle a exprimé sa confiance dans leur capacité à prendre les mesures appropriées pour gérer cette crise et a souligné la résilience du secteur bancaire dans son ensemble.

Il est important de noter que les autorités américaines ont réagi rapidement et efficacement pour protéger les déposants et préserver la stabilité du système bancaire. Cette réaction rapide est une différence marquante par rapport à la crise financière de 2008, où les autorités ont été accusées d'avoir été lentes à réagir.

La priorité actuelle des autorités américaines est de rassurer les contribuables américains quant à la solidité du système bancaire dans son ensemble. Cette crise rappelle l'importance de la régulation financière pour assurer la stabilité et éviter les crises systémiques.

En somme, la situation de la Silicon Valley Bank est prise très au sérieux par les autorités américaines, qui ont agi rapidement et efficacement pour protéger les intérêts des déposants et préserver la stabilité du système bancaire.

Cette analyse de la faillite de la Silicon Valley Bank (SVB) met en évidence les principaux facteurs à l'origine de cette situation, ainsi que les répercussions qu'elle pourrait avoir sur le système financier américain et les marchés financiers internationaux.

Il est évident que l'augmentation importante du taux directeur de la Réserve fédérale américaine (FED), dans un contexte de durcissement de la politique monétaire visant à contrer l'inflation, est un facteur majeur ayant contribué à la faillite de la SVB. Cette décision a entraîné une augmentation des coûts d'emprunt pour la SVB, ce qui a réduit sa capacité à générer des bénéfices et à faire face à ses obligations financières.

Cependant, il convient de noter que la SVB est une banque de niche, spécialisée dans le financement du secteur technologique, et que les risques de contagion sont donc limités. Par conséquent, il est peu probable que cette faillite ait des conséquences majeures sur le système financier américain dans son ensemble.

Néanmoins, cette situation rappelle l'importance d'une réglementation financière solide pour protéger les déposants et préserver la stabilité financière à long terme. Les régulateurs doivent être vigilants face aux risques émergents dans les secteurs de niche, tels que la finance technologique, qui peuvent avoir des répercussions sur le système financier dans son ensemble.

1.2. La baisse de la production mondiale du pétrole par les pays membres de l'OPEP

La baisse récente de la production mondiale du pétrole annoncée par les pays membres de l'OPEP du fait notamment des craintes d'un ralentissement de l'économie mondiale ainsi que du resserrement des conditions financières, aggravés par des politiques monétaires restrictives, des banques centrales des États-Unis et de l'Europe ont exacerbé les craintes d'une récession, et par conséquent assombri les perspectives de la demande de carburant, en particulier dans les économies avancées. D'autre part, le maintien du plancher sous les prix, ont fait chutés les stocks hebdomadaires du pétrole brut à leur plus bas niveau depuis octobre 1983.

En effet les tensions à la baisse exercées sur l'offre de pétrole prévue au second semestre, pourrait pénaliser les consommateurs ainsi que la reprise de l'économie mondiale. Les ménages déjà confrontés à la hausse des prix des produits de première nécessité devront désormais arbitrer leur budget de manière encore fine. Cela demeure de mauvais augure pour la reprise économique et la croissance.

Outre le facteur de la conjoncture économique mondiale, l'évolution du marché pétrolier est également soumise à des incertitudes liées à la situation géopolitique. Dans ce contexte, les mesures de relance économique mises en œuvre par les gouvernements, pourraient avoir un impact significatif sur l'évolution future du marché pétrolier. Il est donc crucial de surveiller de près les développements dans ces domaines, car ils influenceront la demande et l'offre du pétrole, et par conséquent, les prix du marché.

1.3. La relance de l'économie chinoise et sa position face à la crise Ukrainienne

Dans un contexte de ralentissement de la croissance économique mondiale et d'incertitudes extérieures importantes, l'économie chinoise a réalisé un excellent démarrage cette année. Selon les données publiées récemment par le Bureau

national des statistiques de la Chine, le produit intérieur brut a connu une croissance de 4,5 % au premier trimestre par rapport à la même période de l'année précédente, soit une augmentation de 1,6 point de pourcentage par rapport au trimestre précédent. Selon le porte-parole du Ministère des affaires étrangères de la Chine, cette performance témoigne de la résilience, du potentiel et de la vitalité remarquables de l'économie chinoise, ainsi que de ses fondamentaux solides qui soutiennent une croissance économique à long terme. Cela démontre également le dynamisme de l'économie chinoise au printemps.

La reprise économique positive de la Chine offre de nouvelles opportunités au reste du monde. Au premier trimestre, les échanges commerciaux de la Chine avec les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), d'Afrique et d'Amérique latine ont augmenté respectivement de 16,1 %, 14,1 % et 11,7 % par rapport à l'année précédente. Le commerce avec les pays le long de la "Ceinture et la Route" ainsi qu'avec les membres de l'accord de partenariat économique global régional (RCEP) a également enregistré des augmentations de 16,8 % et 7,3 % respectivement. La 133e Foire de Canton, qui s'est tenue entièrement en présentiel cette année, a attiré des acheteurs et des exposants de 226 pays et régions, établissant ainsi de nouveaux records en termes de superficie d'exposition et de nombre d'exposants. Selon les dernières perspectives de l'économie mondiale du Fonds monétaire international (FMI), l'économie chinoise devrait contribuer à plus d'un tiers de la croissance mondiale cette année.

Le président Xi Jinping a souligné que la Chine est engagée dans la réforme et l'ouverture et ne fermera jamais ses portes au reste du monde. La Chine est prête à travailler avec tous les pays souhaitant une coopération mutuellement bénéfique pour la prospérité mondiale et le progrès commun. Elle continuera de promouvoir un développement de haute qualité, d'approfondir son niveau d'ouverture, de partager les réalisations de sa modernisation avec la communauté internationale et de donner une nouvelle impulsion à l'économie mondiale.

La Chine précise que sa position sur la question ukrainienne est cohérente et claire, comme exposé dans le document intitulé "Position de la Chine sur le règlement politique de la crise ukrainienne". Lors de la visite du président français Emmanuel Macron en Chine, les deux chefs d'État ont échangé des points de vue approfondis sur ce sujet. Le président Xi Jinping a souligné qu'il n'y a pas de solution miracle pour désamorcer la crise, et que toutes les parties doivent contribuer et créer les conditions propices à un cessez-le-feu et à des pourparlers de paix en renforçant la confiance mutuelle. La Chine soutient la partie européenne dans la préservation de ses propres intérêts fondamentaux à long terme, encourageant la reprise des pourparlers de paix dès que possible, en tenant compte des préoccupations raisonnables de toutes les parties et en construisant un cadre de sécurité européenne équilibré, efficace et durable.

2. Les marchés

2.1. Les marchés des produits de base et de l'énergie

A. Les produits miniers

Durant ce premier quadrimestre 2023, les cours du cobalt se sont situés à des niveaux largement en-dessous de ceux observés au cours du premier quadrimestre de l'année passée, tandis que ceux du cuivre ont accusés une tendance légèrement à la baisse en référence à la même période. En effet, les prix du métal rouge n'ont pas franchi la barre de 12 000 USD la tonne métrique, et ceux du métal gris n'ont pas non plus dépassé la limite de 65 000 USD la tonne métrique. Cette baisse des cours peut être attribuable à l'affaiblissement de l'activité manufacturière en Chine du fait, notamment des restrictions anti-Covid qui ont été implémentées, mais surtout à l'annonce de la société chinoise CATL (Contemporary Amperex Technology), leader mondial dans la production de batteries électriques pour automobiles. En effet, CATL a révélé son intention de développer des batteries au sodium en remplacement du lithium, du cobalt et du cuivre. Selon cette entreprise chinoise, la batterie au sodium présente de nombreux

avantages. Elle est moins inflammable que la batterie au lithium et le sodium est bien plus abondant que le lithium dans la croûte terrestre, avec un ratio de 500 pour 1. Cette innovation explique également pourquoi le coût des véhicules électriques pourrait diminuer.

Contrairement aux produits cupro-cobaltifères, les cours de l'or ont accusé une tendance haussière au cours de ce premier quadrimestre 2023. Cet état de chose est attribuable au fait des tensions à la baisse sur le marché américain des rendements obligataires et qui à son tour aurait amélioré l'attractivité du métal jaune. La dépréciation du dollar qui s'en est suivi a occasionné la hausse des actifs boursiers, et par conséquent une forte attractivité de l'or comme réserve de valeur, eu égard à la corrélation négative existant entre le billet vert et le métal jaune. Cette situation devrait perdurer dépendamment de l'orientation de la politique monétaire que prendra la Fed.

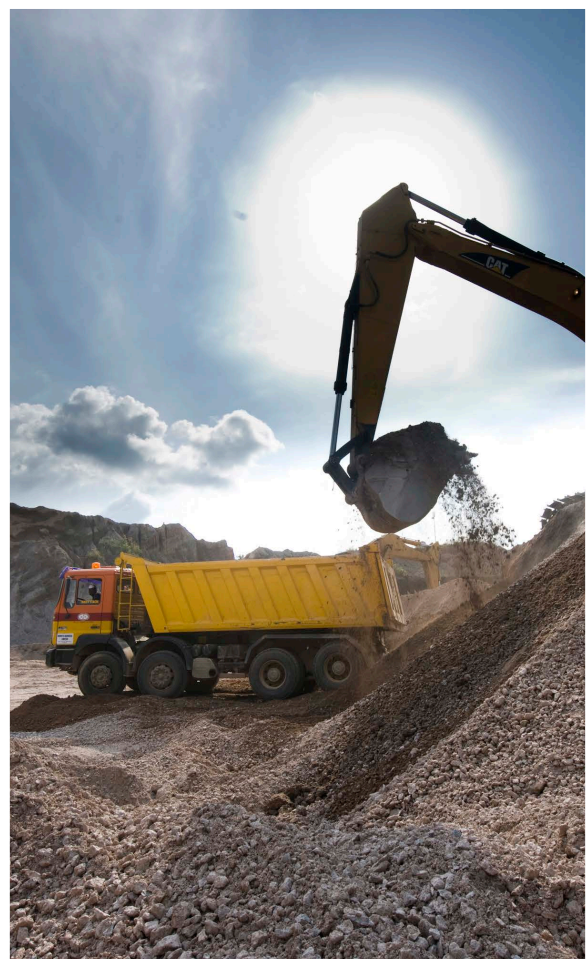
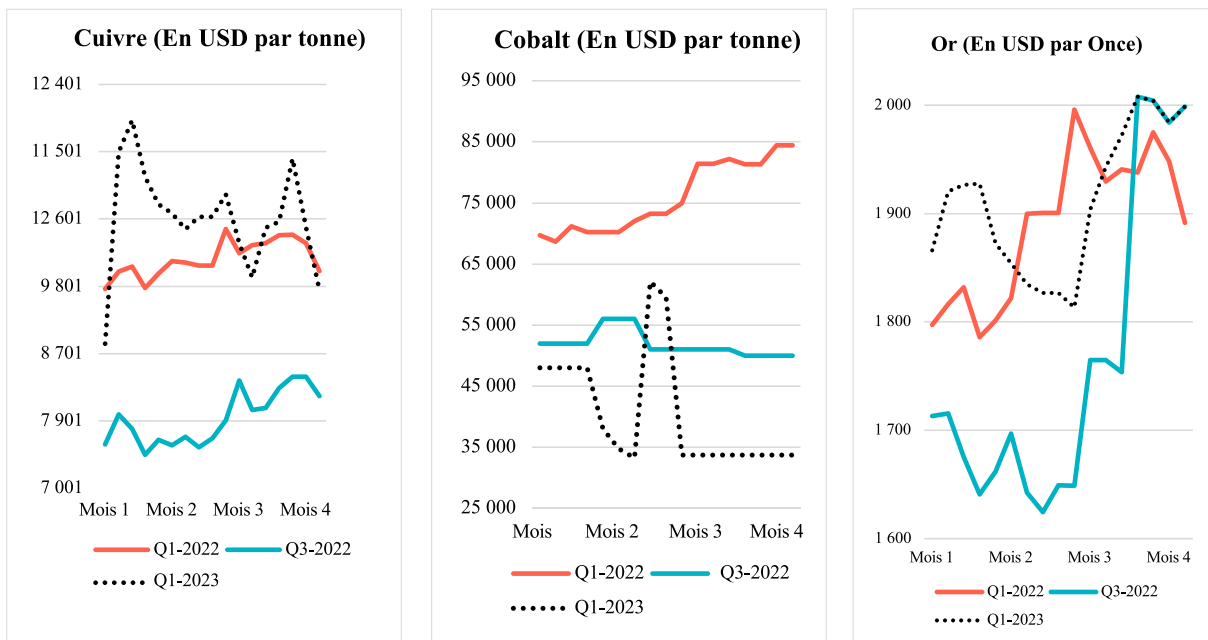


Image provenant de #freepik, libre d'exploitation.

FIGURE 01. ÉVOLUTION DES COURS MONDIAUX DES MINÉRAIS



Source : Macrotrends.

B. Le pétrole et les produits énergétiques

Au cours de ce premier quadrimestre de l'année 2023, le marché du pétrole brut a été caractérisé par une tendance baissière des cours en référence au premier quadrimestre de l'année passée. Cette baisse peut être attribuable aux resserrements des conditions financières et ainsi qu'à la crainte d'une récession, aggravées par le durcissement des politiques monétaires des banques centrales des États-Unis et de l'Europe

qui ont assombri les perspectives de la demande de carburant, en particulier dans les économies avancées.

D'autre part, de nouvelles réductions de production prévues par les pays membres de l'OPEP+ à partir de ce mois de mai pourraient restreindre davantage les marchés mondiaux. C'est donc la conjugaison de ces différents facteurs précités qui expliquent en majeure partie la trajectoire descendante du cours de l'or noir.



Image provenant de #google, libre d'exploitation.

FIGURE 02. ÉVOLUTION DES COURS MONDIAUX DU PÉTROLE



Source : Macrotrends.

2.2. Les marchés financiers

Au cours de ce premier quadrimestre de l'année 2023, les marchés boursiers ont dans l'ensemble accusé des tendances à la hausse par rapport au quadrimestre de référence pour l'année précédente. Ces performances boursières considérables, en glissement annuel, s'expliquent par les pressions à la baisse exercées sur la devise américaine. En effet, la dépréciation du billet vert conduit les investisseurs privés à rechercher d'autres actifs refuge afin de se prémunir contre l'érosion monétaire. Parmi ces actifs alternatifs, l'on cite les actifs boursiers. La demande sur les marchés financiers se serait donc accrue en raison des spéculations des opérateurs pour préserver leur pouvoir d'achat. Cet état des choses a entraîné par ricochet la hausse de leurs cours. Ainsi, aussi longtemps que les banques centrales continueront à poursuivre des politiques de durcissement monétaire pour contrer l'inflation mondiale, il faudrait s'attendre à de bonnes performances sur les marchés boursiers.

En effet, sur le Wall Street, les principaux indices boursiers, à savoir le Dow Jones, le S&P 500 et le Nasdaq, ont respectivement atteint des pics de 33 886 points, 4 133 points et 12 166 points. Il en est de même du côté du continent européen. Sur la bourse de Paris, le CAC-40 a frôlé un pic de près de 7 577 points ; et sur la bourse de Francfort, le pic a effleuré une valeur d'environ 15 881 points pour l'indice de DAX-40. La bourse de Tokyo a également été caractérisée par cette même dynamique haussière, l'indice japonais Nikkei ayant affiché un pic de près de 28 564 points.

Ces gains sur les marchés boursiers peuvent s'expliquer par le fait des craintes liées à la récession économique. En effet, les préoccupations de survenance d'une profonde récession économique devraient décourager les banques centrales à poursuivre durablement leurs politiques de durcissement monétaire. Destinées à combattre l'inflation induite par la crise géopolitique en Europe de l'Est, ces politiques de resserrement sont susceptibles d'avoir pour corollaire l'exacerbation

du ralentissement de l'activité économique mondiale. C'est en vertu de cette anticipation que les agents espèrent que les autorités monétaires

ralentiront leur rythme de hausse des taux d'intérêt afin de ne pas plonger l'économie mondiale dans une récession sombre et prolongée.

FIGURE 03. ÉVOLUTIONS DE QUELQUES INDICES BOURSIERS



Source : Macrotrends.

Image
provenant
de #google,
libre d'exploitation.



3. Dynamique des fondamentaux de l'économie mondiale

3.1. Emplois

Le rapport sur l'emploi publié par le Bureau des statistiques du travail au cours du mois d'avril 2023 indique que l'Afrique et les États arabes devraient connaître une croissance de l'emploi d'environ 3% ou plus en 2023. Cependant, en raison de l'augmentation de leur population en âge de travailler, les deux régions ne devraient enregistrer qu'un recul modeste des taux de chômage (de 7,4 % à 7,3 % en Afrique et de 8,5 % à 8,2 % dans les États arabes), a fait savoir l'OIT dans son rapport³.

Par ailleurs, la région Europe et Asie centrale demeure particulièrement touchée par les retombées économiques du conflit en Ukraine, soulignant que certes l'emploi devrait diminuer en 2023, mais les taux de chômage ne devraient augmenter que légèrement compte tenu du

contexte de croissance limitée de la population en âge de travailler.

Dans les régions d'Asie et Pacifique, d'Amérique latine et Caraïbes, la croissance annuelle de l'emploi devrait atteindre environ 1 pour cent. En Amérique du Nord, les gains d'emploi seront faibles ou nuls et le chômage repartira à la hausse, selon le rapport. Toutefois en raison du ralentissement de la croissance de l'emploi mondial, guère n'est à espérer une compensation des pertes subies pendant la crise de la pandémie de la Covid-19 avant 2025..

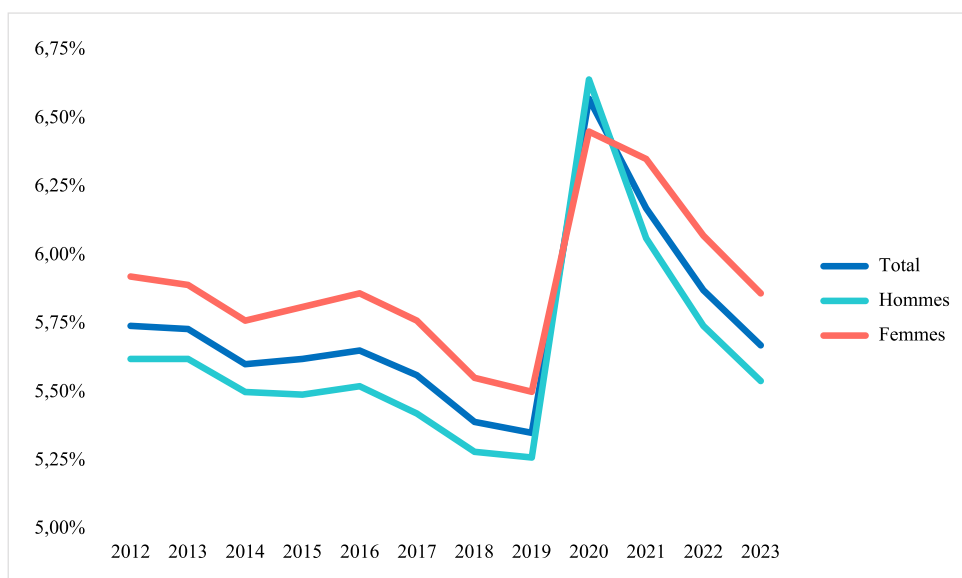
S'agissant des salaires des ménages ainsi que leur pouvoir d'achat, ils ont été fortement amputés au cours des trois dernières années, non seulement en raison de la pandémie liée à la Covid-19, mais également, du fait de la hausse de l'inflation dans le monde. Cette hausse de l'inflation se traduit par une baisse des salaires réels dans de nombreux pays, réduisant ainsi le pouvoir d'achat de la classe moyenne et frappant plus durement les populations à faible revenu. Cette crise du

2. Le Bureau of Labor Statistics (BLS) est une unité du Département du Travail des États-Unis. Il s'agit de la principale agence d'enquête du gouvernement américain dans le domaine de l'Économie et des statistiques du travail, et sert d'agence principale du système statistique fédéral des États-Unis. <https://www.bls.gov/>.

coût de la vie vient s'ajouter à d'importantes pertes en termes de masse salariale totale des travailleurs et de leur famille pendant la crise liée au Covid-19, qui a principalement heurté dans de nombreux pays les populations à faible revenu. Faute de réponses des politiques adéquates, nous

pourrions être confrontés dans un proche avenir à une forte baisse du revenu réel des travailleurs et de leur famille, associée à une augmentation des inégalités, fragilisant ainsi la reprise économique et risquant d'accroître les tensions sociales.

FIGURE 04. ÉVOLUTION DU TAUX DE CHÔMAGE MONDIAL



Source : Bureau International du Travail (BIT).

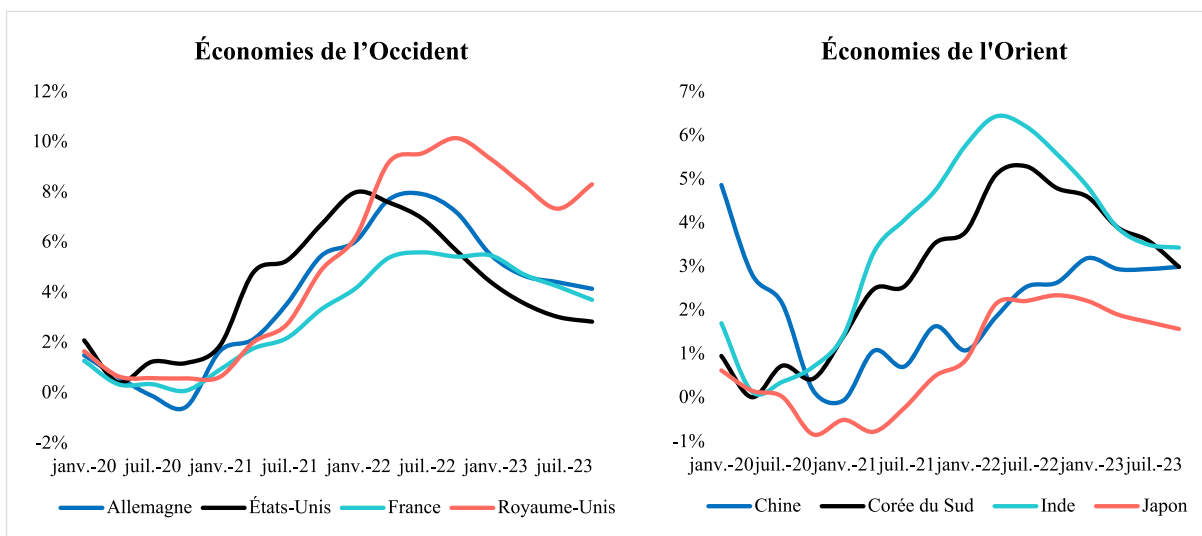
Comparé au niveau de 6,5% atteint en 2020 suite à la crise pandémique, il y a lieu d'admettre que le niveau actuel du taux de chômage affiche une décroissance relativement faible. Le fait que l'économie dans son ensemble ne parvienne pas encore à supprimer significativement des emplois inquiète les banques centrales, puisque la croissance de l'emploi est un facteur d'inflation. D'après la Fed, pour limiter remarquablement les pressions sur les prix, le taux de chômage mondial doit augmenter pour franchir la limite de 6,0% en 2023³. Cela aurait pour implication une perte de près de 1,5 million d'emplois. Pour y parvenir, les autorités monétaires empruntent la voie de hausse des taux d'intérêt. Tant que les entreprises continueront à créer de nouveaux emplois et que les salaires augmenteront, les banques centrales seront obligées de poursuivre leurs politiques d'agressivité des taux. Par conséquent, le marché du travail est loin de converger vers son niveau pré-Covid.

3.2. Inflation

Les statistiques de l'OCDE indiquent qu'à la suite de la récente flambée inflationniste enregistrée en 2022, il est prévu que cette tendance se réduira au premier trimestre de l'année en cours pour atteindre 6,6 % à la fin de l'année 2023, puis 4,3 % en 2024, des niveaux supérieurs à ceux observés avant la pandémie. L'anticipation d'une baisse de la demande des produits manufacturés ainsi que les efforts d'amélioration des chaînes d'approvisionnement mondiales figurent parmi les facteurs susceptibles d'expliquer ce processus de désinflation. Dans cette perspective, la politique monétaire devrait continuer de privilégier la stabilité des prix tandis que la politique budgétaire devrait se focaliser sur l'atténuation des pressions inflationnistes tout en demeurant suffisamment rigoureuse en coordination avec la politique monétaire.

3. Le mandat de la Fed se rapporte principalement à la stabilité des prix, et ce, malgré la contraction de l'activité économique et la hausse du chômage que cette poursuite de la baisse de l'inflation peut engendrer.

FIGURE 05. PRÉVISIONS MENSUELLES DU TAUX D'INFLATION DANS LE MONDE



Source: OCDE.

En ce qui concerne les tendances à la hausse observées entre 2021 et 2022, la Figure 5 indique que ces pressions sur les prix devraient s'atténuer à partir de 2023, bien qu'elles restent nettement supérieures aux objectifs fixés par les banques centrales. Ceteris paribus, les politiques de relèvement des taux continueront d'entraîner une augmentation du coût de l'emprunt pour les entreprises et d'épuiser les ressources financières des ménages. Dans cette perspective, il est donc nécessaire que la politique monétaire continue de viser la stabilité du niveau générale des prix, tandis que la politique budgétaire devrait s'efforcer d'atténuer les pressions sur le coût de la vie auxquelles les populations les plus vulnérables sont confrontées en raison de la détérioration du pouvoir d'achat.

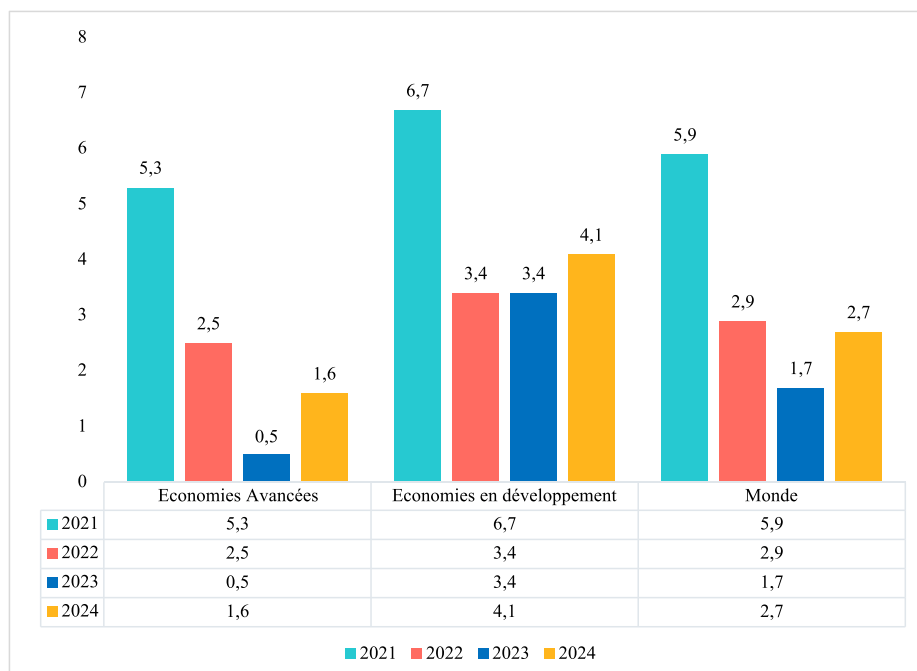
De cette manière, les effets pervers de l'inflation pourraient être atténués, réduisant ainsi les inégalités économiques et sociales. En somme, il est crucial d'adopter une approche globale et cohérente pour maintenir la stabilité économique et garantir la prospérité à long terme.

3.3. Croissance économique

Les projections économiques mondiales de la Banque Mondiale annoncent une croissance économique mondiale en forte baisse en 2023, atteignant 1,7 %, soit le troisième niveau le plus bas en près de trente ans, derrière les récessions mondiales de 2009 et 2020. Ce ralentissement est en partie dû aux politiques budgétaires et monétaires qui se resserrent afin de contrôler l'inflation élevée.

Compte tenu de la fragilité de la situation économique actuelle, tout nouvel événement défavorable, tel qu'une inflation plus élevée que prévu, une hausse abrupte des taux d'intérêt pour la contenir, une nouvelle vague de la pandémie de COVID-19 ou une escalade des tensions géopolitiques, pourrait entraîner l'économie mondiale dans une nouvelle récession. Cela marquerait la première fois en plus de 80 ans que deux récessions mondiales se produisent au cours de la même décennie.

FIGURE 06. PROJECTIONS DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE DANS LE MONDE



Source: Banque Mondiale.

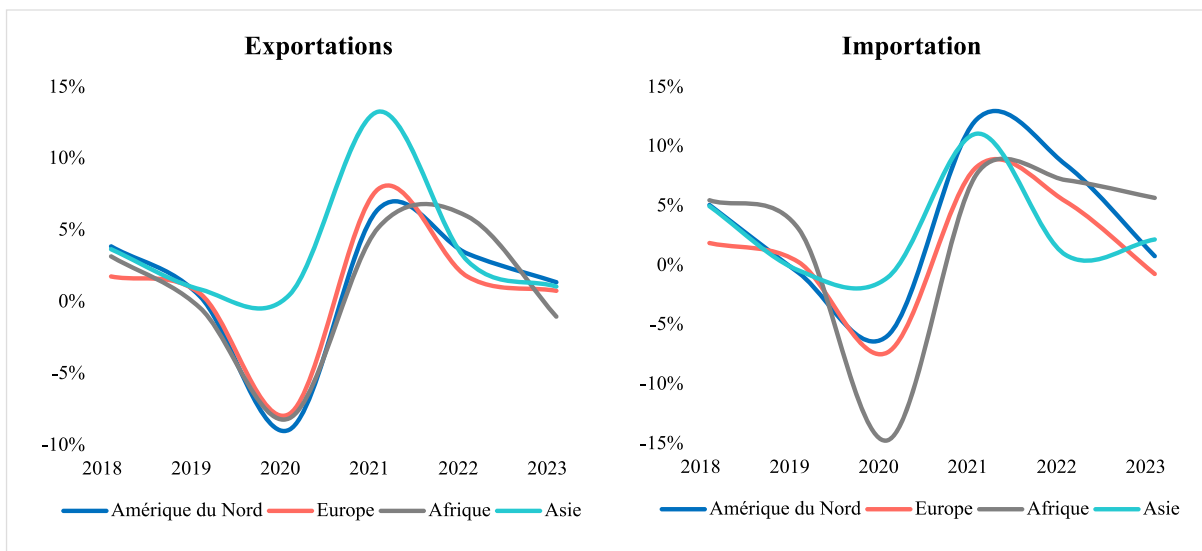
La Figure 6 met en évidence une diminution de la croissance dans les économies avancées, prévue à seulement 0,5 % en 2023, que la croissance des économies en développement devrait s'établir à 3,4 % au cours de la même année. Ces prévisions s'appuient sur les risques liés au resserrement des conditions financières, à l'inflation élevée, aux dévaluations monétaires, au conflit en Ukraine et aux faibles perspectives de croissance en Chine.

Face à cette décélération quasi-généralisée de l'activité économique, la relance de l'économie mondiale dépendra d'une bonne calibration des politiques monétaires et budgétaires, du déroulement de la guerre en Ukraine, mais aussi des perspectives de croissance en Chine. Par ailleurs, la mise en œuvre des réformes globales sur les investissements devrait également concourir à la stimulation d'une croissance économique forte et soutenue dans le monde.

3.4. Commerce

Les perspectives du commerce international pour l'année 2023 restent incertaines en raison de plusieurs facteurs, notamment les tensions géopolitiques persistantes, les inquiétudes quant à l'inflation, les prix élevés des matières premières telles que l'énergie, les denrées alimentaires et les métaux, ainsi que les risques combinés de taux d'intérêt élevés et de dette publique. Toutefois, selon la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED), la croissance du commerce mondial devrait rester modérée en 2023, avec une possibilité de reprise au second semestre.

FIGURE 07. CROISSANCE DU COMMERCE DES MARCHANDISES



Source: OMC.

De l'examen de la Figure 7, il ressort que la demande d'importations devrait faiblir sous l'effet du ralentissement des grandes économies. En Europe, l'augmentation des prix de l'énergie résultant de la guerre russo-ukrainienne entraînera une compression des dépenses des ménages et une augmentation des coûts dans le secteur manufacturier. En Amérique du Nord, le resserrement de la politique monétaire aura des répercussions sur les dépenses sensibles aux taux d'intérêt dans les domaines du logement, de l'automobile et de l'investissement en capital fixe. En Asie, la recrudescence de la Covid-19 occasionnera la diminution de sa demande en

minerais stratégiques, étant la première industrie de la planète. Enfin, le gonflement des factures d'importation des produits alimentaires en Afrique et en Amérique latine pourrait se traduire par une insécurité alimentaire et un surendettement au sein de ces économies en développement. Si ces facteurs inhibiteurs se consolident le long de l'année 2023, les prévisions pessimistes de l'OMC pourraient faire l'objet d'une nouvelle révision à la baisse à mi-parcours, étant donné l'incertitude relative à l'évolution de la politique monétaire dans les économies avancées, mais aussi au regard de la nature imprévisible des actions russes dans le conflit contre l'Ukraine.

Encadré 2. Réformes du FMI : Les ministres africains appellent à « un FMI adapté au XXIème siècle »

Les ministres africains des Finances, de la Planification et du Développement économique ont exprimé la nécessité de procéder à des réformes significatives visant à renforcer le fonctionnement du Fonds monétaire international (FMI), ses instruments de prêt et sa structure de gouvernance. Ces réformes sont essentielles pour permettre au FMI de faire face de manière plus efficace aux chocs exogènes mondiaux, tels que la pandémie de Covid-19, la guerre en Ukraine et la crise climatique en cours.

L'appel en faveur de ces réformes a été lancé lors d'une réunion du Groupe de travail africain de haut niveau sur l'architecture financière mondiale, tenue en marge des réunions de printemps 2023 organisées par le Groupe de la Banque mondiale (GBM) et le Fonds monétaire international (FMI) à Washington D.C.

Le Groupe de travail de haut niveau, coordonné par la Commission économique pour l'Afrique (CEA), réunit les ministres africains des Finances, de la Planification et du Développement économique, ainsi que des représentants de l'Union africaine, de la Banque africaine de développement, d'Afreximbank et de la Banque mondiale. Les directeurs exécutifs et le personnel du FMI participent également à ces discussions. Ce Groupe de travail joue un rôle crucial en tant que forum pour formuler des propositions de réforme de l'architecture financière mondiale et renforcer la voix de l'Afrique sur la scène internationale.

Dans ce contexte, Mme Hanan Morsy, Secrétaire exécutive adjointe et Économiste en chef de la CEA, a souligné la nécessité de présenter des demandes concrètes et réalisables, qui pourraient être mises en œuvre rapidement, tout en abordant les déséquilibres structurels qui nécessitent une approche de réforme à plus long terme. Cette approche permettrait de faire face aux défis actuels tout en jetant les bases d'une architecture financière mondiale plus équitable et résiliente.

Il est essentiel que ces réformes du FMI tiennent compte des spécificités et des besoins de l'Afrique, afin de garantir une représentation adéquate et une prise de décision équilibrée au sein de l'institution. Cela inclut la révision des critères de prêt et des conditionnalités attachées à l'aide financière, ainsi que la promotion d'une plus grande transparence et d'une meilleure coordination entre les différentes institutions financières internationales.

Plus spécifiquement, l'appel lancé au FMI par les ministres africains touchent les aspects ci-dessous :

1. Assurer la disponibilité des prêts

Les ministres ont exprimé de vives inquiétudes quant à l'insuffisance des ressources du Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (PRGT) du FMI, qui octroie des prêts concessionnels aux Pays à faible revenu. Ils ont appelé à une action immédiate pour accroître les engagements de financement en faveur du PRGT, afin d'assurer sa durabilité à long terme. De plus, des appels ont été lancés pour mettre fin au remboursement des frais administratifs du PRGT et pour procéder à une vente partielle des réserves d'or du FMI à moyen terme, afin d'augmenter la disponibilité des financements.

Les ministres ont souligné la nécessité de revoir les limites d'accès aux ressources au fur et à mesure de leur disponibilité. Plus précisément, ils ont demandé une augmentation de la limite d'accès annuelle du PRGT à 200 % du quota et de la limite d'accès cumulé à 600 % du quota, conformément aux récentes augmentations convenues pour les limites d'accès au Compte des ressources générales (GRA).

Le Groupe a également noté l'utilisation importante des facilités de prêt d'urgence du FMI, telles que la Facilité de crédit rapide (RCF) et l'Instrument de financement rapide (RFI), par les pays faisant face à la pandémie de Covid-19. Le doublement temporaire des limites d'accès annuelles à ces facilités, entre avril 2020 et décembre 2021, a permis de libérer des liquidités considérables. Dans le contexte des multiples crises actuelles, les ministres ont exhorté le FMI à augmenter les limites d'accès annuelles du RCF et du RFI de 50 % à 100 % de la quote-part, tout en maintenant des limites d'accès cumulé plus élevées, soit à 150 % de la quote-part, au moins jusqu'à la fin de 2024.

Ces mesures permettraient de répondre plus efficacement aux besoins immédiats des pays touchés par les crises et de renforcer la capacité du FMI à fournir un soutien financier adéquat. Il est impératif de garantir que les ressources du PRGT soient suffisantes et durables, afin de favoriser le développement économique des Pays à faible revenu et de réduire la pauvreté de manière efficace. Parallèlement, l'ajustement des limites d'accès aux facilités de prêt d'urgence reflète la nécessité d'adapter les outils du FMI aux circonstances exceptionnelles actuelles et d'assurer une réponse adéquate aux besoins de liquidités des pays confrontés à des crises multiples.

2. Améliorer les conditions de prêt

Les pays font face à d'importants besoins d'investissement à long terme pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) et lutter contre le changement climatique, ce qui nécessite des prêts à faible taux d'intérêt et à longue échéance. Dans cette optique, le Groupe a reconnu l'importance du Fonds fiduciaire pour la résilience et la durabilité du FMI, en tant que mécanisme de financement à plus long terme. Toutefois, les augmentations des taux d'intérêt mondiaux ont entraîné une hausse du taux d'intérêt des DTS, ce qui se traduit par des frais d'intérêt plus élevés sur les prêts du FMI accessibles via le RST. Le Groupe a donc demandé le plafonnement du taux d'intérêt des DTS dans le cadre du RST, en particulier pour les pays à faible revenu, ainsi que la mobilisation de ressources supplémentaires pour le RST.

Par ailleurs, le Groupe a exprimé ses préoccupations concernant les surtaxes du FMI, qui correspondent à des paiements d'intérêts supplémentaires dus sur d'importants prêts GRA en cours. De nombreux pays africains sont confrontés à ces surtaxes alors qu'ils font face à des conditions économiques difficiles dans un contexte de chocs mondiaux. Par conséquent, les ministres ont demandé la suspension ou la suppression des surtaxes pendant une période de deux à trois ans.

Ces mesures visent à faciliter l'accès des pays aux financements nécessaires pour promouvoir leur résilience économique, réaliser les ODD et faire face aux défis climatiques.

a. Remédier aux déséquilibres systémiques

Les ministres ont souligné l'importance de remédier aux déséquilibres des quotas au sein du FMI. Ils ont observé que la formule actuelle des quotes-parts entraîne une sous-attribution aux pays à revenu faible et intermédiaire, ce qui réduit leur représentation dans les processus décisionnels et affaiblit l'efficacité du système de Droits de Tirage Spéciaux (DTS). Par exemple, malgré une population de plus de 1,4 milliard d'habitants, l'Afrique dispose d'un quota inférieur à celui de l'Allemagne, qui compte seulement 83 millions d'habitants. Les ministres ont donc appelé à une réforme de la formule des quotas, notamment en réduisant l'importance accordée aux catégories actuelles "ouverture" et "réserves", et en introduisant une nouvelle catégorie reflétant "l'exposition" ou la "vulnérabilité". La révision des quotas prévue par le FMI en 2023 offre une opportunité de remédier à ces déséquilibres.

De plus, les ministres ont exhorté le FMI à étendre son travail de plaidoyer et de politique sur les déséquilibres mondiaux. Cela comprend la promotion d'ajustements politiques dans les pays ayant un excédent de compte courant, ainsi que le renforcement des directives de Gestion des flux de capitaux/mesures macroprudentielles (CFM/MPM) pour les pays en déficit. Une analyse plus approfondie serait également utile pour évaluer

l'applicabilité potentielle de mesures telles qu'une redevance d'accès au marché, une taxe Tobin ou d'autres mesures correctives fiscales visant à limiter les échanges transfrontaliers improductifs.

b. Appel à l'action

Les ministres ont souligné qu'il est important que 2023 soit une année d'action tout en mettant en avant les nombreuses bonnes idées qui existent mais qui doivent être mises en œuvre. Ils ont mentionné les événements à venir, notamment le Sommet pour un nouveau pacte financier mondial en juin, le Sommet sur l'action climatique, le Sommet sur l'ambition climatique et le Sommet sur les ODD en septembre, comme des opportunités cruciales pour parvenir collectivement au changement et construire un avenir durable et prospère pour L'Afrique et le monde.

En conclusion, les appels des ministres africains des Finances, de la Planification et du Développement économique pour des réformes du FMI reflètent la nécessité d'adapter l'architecture financière mondiale aux réalités actuelles. Ces réformes permettraient au FMI de mieux répondre aux défis mondiaux et de contribuer de manière plus significative au développement économique et social de l'Afrique.

Image provenant de #freepik, libre d'exploitation.



Partie II.

Développements récents, défis et perspectives de l'économie congolaise

Au cours de ce quadrimestre, le cadre macroéconomique de la République démocratique du Congo a été relativement instable, malgré une croissance économique solide de 8,5%, dépassant la moyenne de l'Afrique subsaharienne de 3,4%. Cependant, le niveau élevé de l'inflation, atteignant 22,2% fin avril 2023, a entraîné une augmentation significative des prix des produits de première nécessité sur le marché congolais, malgré les mesures prises par le gouvernement pour suspendre la TVA sur certains produits. Toutefois, des incertitudes persistent en raison du processus électoral en cours, de la situation sécuritaire instable à l'Est du pays et du conflit tribal entre les Tekes et les Yaka dans la région de Maï-Ndombé, pouvant potentiellement influencer les perspectives économiques du pays.

Cette partie aborde plusieurs points importants, notamment (i) la comptabilité des chocs, (ii) le cadre macroéconomique, (iii) la situation politique et les questions sociales et (iv) enfin, les perspectives économiques.

1. Comptabilité des chocs

1.1. La mise en place d'une carte d'identité avec un identifiant fiscal

Le gouvernement Congolais à travers le ministère des Finances a enclenché une démarche devant amener à la mise en place d'une réforme importante d'ici 2024. Cette démarche consiste à apporter une perspective totalement différente du pays. Il s'agit de la réforme de l'impôt sur le revenu des sociétés et personnes physiques. Cette réforme apportera plus de clarté et rapprochera le pays des standards internationaux.

Du point de vue des sociétés, cette réforme va amener une grande simplification et, à la clé, une baisse du taux d'imposition. Celui-ci passera de 30% à 25 % pour l'impôt sur les sociétés. Du

point de vue des personnes physiques, c'est l'une grande réforme fiscale que le pays aura connue depuis 1969. Par cette réforme, toute personne physique sera obligée de déclarer ses revenus, son patrimoine et les impôts payés par personne physique seront désormais connus et annualisés.

Qui plus est, les régies financières ne feront plus la pression que seulement aux entreprises pour réaliser leurs performances, mais aussi aux personnes physiques étant donné qu'avec la nouvelle loi qui sera effective en 2024 une fois promulguée, les personnes physiques seront également poursuivies et redressées par le fisc comme c'est le cas pour les entreprises.

C'est ainsi, en termes de responsabilité, les personnes physiques devraient rendre compte sur leurs patrimoines, leurs revenus, leurs salaires et sur l'IPR qu'elles doivent payer et tout cela doit être connu annuellement à travers une feuille d'impôts.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette réforme, le Ministère des finances va procéder à l'identification la plus exhaustive possible des personnes physiques et la nouvelle carte d'identité qui sera délivrée d'ici le 30 juin 2023, aura un identifiant fiscal.

Cette réforme a pour finalité de permettre au pays de poser les jalons solides en termes de mobilisation des recettes et lui mettre en phase avec l'engagement de digitaliser l'ensemble de procédures administratives bénéfiques à la population. Il a précisé que le fichier électoral qui se constitue en 2023 permettra de faciliter le processus d'identification.

Il y a lieu de noter que l'initiative pour fiscaliser les personnes physiques est bonne et pertinente pour améliorer la collecte de recettes du pays. Cependant, il est utopique de s'attendre à une optimisation de recettes si les insuffisances en

matière de mobilisation de recettes ne sont pas comblées. En effet, même à ce premier quadrimestre 2023, la RDC a enregistré une contreperformance en matière de mobilisation de recettes. Le rythme de collecte des recettes publiques est demeuré principalement dépendant des cours des produits miniers, et donc de l'évolution de la conjoncture. La faible pression fiscale en RDC a laissé suggérer que la croissance économique n'a pas suffisamment rapporté à l'État en termes de ressources financières. D'où la nécessité pour le gouvernement de mettre en place des dispositifs pertinents pour une collecte optimale de ressources à la fois auprès des assujettis traditionnels et auprès des personnes physiques qui pourront être intégrées d'ici 2024.

1.2. Validation par le gouvernement du plan de relance de la MIBA

À travers les ressources qu'elle procurait à l'État sous forme d'apports en devises et sous forme d'impôts et taxes, la MIBA⁴ avait occupé une place importante dans l'économie congolaise. Sur le plan provincial, ses activités constituaient l'ossature de la vie économique et sociale du Kasai. Son vaste complexe industriel était entouré de réalisations qui dans le domaine social répondaient aux besoins de son personnel et de leurs familles (près de 30.000 personnes) ainsi qu'à ceux de la population du Kasai-Oriental.

Cependant, suite à la mauvaise gouvernance, le délabrement de ses installations, les détournements et le pillage des ressources, notamment durant les guerres du Congo (1997 et 2003), l'entreprise a inexorablement baissé en activité. Et Mbuji-Mayi, la "capitale du diamant" congolais, une ville construite par la MIBA a perdu de son éclat. Au début des années 2000, la MIBA produisait en moyenne six millions de tonne de diamants par an. Mais lors de la crise financière de 2008, criblée de dettes et touchée par la chute des cours, l'entreprise a été obligée d'arrêter totalement ses activités. Elle a dû attendre 2011 pour pouvoir redémarrer. C'est

en 2020, qu'un audit gouvernemental a relevé d'importants dysfonctionnements au sein de l'entreprise poussant le gouvernement à limoger le conseil d'administration et à débloquer cinq millions de dollars pour "remettre à flot cette société qui hier encore constituait la fierté de toute la nation". Mais la somme injectée a été jugée insuffisante pour assurer la relance des activités de la mine. Sur les cinq millions reçus, trois ont servi à la réhabilitation de l'usine de traitement du diamant de Disele et à l'achat d'une usine complète et neuve de traitement de diamant d'une capacité de 200 tonnes par heure. Mais cette nouvelle usine de fabrication chinoise attend encore dans des conteneurs d'être installée. La Direction de la MIBA considère l'exploitation en cours comme minimum.

C'est face à tous les éléments susmentionnés qu'il était nécessaire de réfléchir sur les modalités permettant la relance des activités de la MIBA afin qu'elle joue à nouveau un rôle important sur le développement de l'économie nationale ainsi que de la région du Kasai. C'est dans ce contexte que s'inscrit le Plan de relance de la MIBA.

Pour mémoire, ce Plan est évalué à quatre cent cinquante millions de dollars américains et a été élaboré l'année dernière par le Comité de pilotage de la réforme des entreprises du portefeuille de l'État (COPIREP), en collaboration avec le Conseil présidentiel de veille stratégique (CPVS) et le Conseil d'administration de la MIBA.

Ce plan est estimé à 450 millions de USD et va s'étendre sur une période de 5 ans. 149 millions seront décaissés en première phase et à côté de cette enveloppe, un plan d'investissement de plus de 160 millions de USD a aussi été validé pour accompagner la relance de l'entreprise pendant 3 ans. 35 millions de USD de ce plan d'investissement seront décaissés au cours de la première année.

4. La Société Minière de Bakwanga (MIBA) a été constituée le 13 décembre 1961 en tant que Société Congolaise Par Actions à Responsabilité Limitée. C'est suite à l'harmonisation de ses statuts au droit OHADA, qu'elle est devenue Société Anonyme (MIBA SA), à partir du 12 septembre 2014. Son capital social est reparti à concurrence de 80 % pour l'État Congolais et de 20 % pour SIBEKA, Société Anonyme de droit belge. Son exploitation industrielle est concentrée sur une superficie de 74,76 km² couvrant les droits d'exploitation détenus par la MIBA (soit 7 permis d'exploitation) et situés principalement au polygone minier à Mbuji-Mayi au Kasai-Oriental sur une superficie totale de 753,58 km² (soit 23 permis d'exploitation). Elle détient en outre des droits exclusifs de recherche dans les deux provinces du Kasai et dont les titres couvrent une superficie de 14.943,58 km² (soit 50 permis de recherche).

Toutefois, quand bien même que l'initiative est louable et pertinente, il y a lieu d'indiquer qu'il est nécessaire de mettre en place des mécanismes de gestion et de contrôle appropriés afin de s'assurer que les fonds dédiés à ce projet serviront réellement à la relance des activités de la MIBA afin d'éviter les détournements des fonds quasi systématiques dans la réalisation des projets de l'Etat. Il serait aussi important d'anticiper le développement de cette entreprise sur le long terme en organisant une levée de fonds dont les modalités juridiques seront bien définies pour permettre à l'Etat de conserver la main sur la gestion de cette entreprise. Cette opération d'ouverture en capital à des investisseurs pourrait permettre à la MIBA d'obtenir de nouveaux financements en fonds propre. C'est la meilleure option de relance de cette entreprise minière.

1.3. Hausse des prix des produits de grande consommation sur les différents marchés de Kinshasa

D'après une enquête menée par l'ACP⁵, les prix des produits de grande consommation ont augmenté sur les différents marchés de la ville de Kinshasa en République démocratique du Congo (RDC) pour la période allant du 7 mars au 7 avril 2023. Selon plusieurs opérateurs économiques interrogés, cette augmentation est liée à la dépréciation du franc congolais par rapport au dollar américain.

Cette hausse a un impact négatif sur le pouvoir d'achat des ménages, notamment sur le panier de la ménagère, où l'on peut constater une augmentation du prix des produits tels que le poisson chinchard, le sucre, l'huile végétale, les sardines, les céréales, etc.

Cependant, certains produits tels que les poissons salés et les cossettes de manioc ont connu une baisse de prix. Les prix d'autres produits de grande consommation tels que les tomates, le sel iodé, le savon, les ampoules, les couches pour bébé, les graines de maïs, les boîtes de conserve, le thé, les bougies, etc., sont restés stables.

Cette augmentation des prix des produits de grande consommation est préjudiciable pour la population de Kinshasa, en particulier pour les ménages les plus modestes, qui sont les plus touchés par cette situation. Ainsi, il est recommandé de mettre en place des politiques économiques visant à stabiliser les prix des produits de première nécessité, en particulier en renforçant la stabilité de la monnaie congolaise et en luttant contre les phénomènes spéculatifs sur les marchés de la ville de Kinshasa.

1.4. Annonce du gouvernement congolais sur l'émission des titres de 280 millions d'USD

Le gouvernement de la République démocratique du Congo prévoit d'initier une stratégie de financement d'envergure au cours du deuxième trimestre 2023, en émettant des bons du Trésor indexés ainsi que des obligations du Trésor indexées, dans le but de lever un montant substantiel de 660 milliards de CDF, soit l'équivalent de 280 millions de dollars américains.

Cette décision émane d'une nécessité impérieuse de remédier à la faiblesse de la mobilisation des recettes par les régies financières de l'État congolais. Il convient de rappeler que cette démarche découle d'une initiative mise en place dès octobre 2019, visant à diversifier les sources de financement et à faire face aux dépenses publiques toujours considérables engagées par le Gouvernement.

Les émissions de ces instruments financiers seront réalisées en plusieurs étapes. En avril, une première tranche de 320 milliards de CDF (équivalent à 158,3 millions de dollars) a été émise, suivie d'une deuxième tranche en mai, s'élevant à 200 milliards de CDF (équivalent à 100 millions de dollars). Enfin, en juin, une dernière tranche de 140 milliards de CDF (équivalent à 70 millions de dollars) sera mise en circulation, en se référant au taux de change parallèle observé en avril 2023.

5. Agence Congolaise de Presse en sigle ACP.

La situation financière actuelle de la République démocratique du Congo présente des déficits publics persistants et des difficultés de paiement des agents publics, en particulier les fonctionnaires. Selon les données de la Banque centrale du Congo en avril 2023, le solde des opérations financières de l'État affiche un déficit cumulé de 711,0 milliards de CDF (soit 351,8 millions de dollars). Cela résulte d'un niveau de recettes atteignant 3 794,0 milliards de CDF (soit 1,8 milliard de dollars), tandis que les dépenses s'élèvent à 4 505,1 milliards de CDF (soit 2,2 milliards de dollars).

Dans ce contexte, il est essentiel que le gouvernement mette en œuvre un plan d'urgence pour garantir le paiement des dépenses publiques, qui sont prévues pour atteindre un montant de trois milliards de dollars au cours de la période d'avril à juin 2023.

Pour assurer une meilleure gouvernance des finances publiques, il est primordial que la République démocratique du Congo renforce ses efforts en matière de mobilisation des recettes, en adoptant des mesures efficaces visant à augmenter

les ressources financières de l'État. De plus, il est recommandé de mettre en place des mécanismes de contrôle plus rigoureux pour optimiser les dépenses publiques, en accordant une attention particulière à la priorisation des investissements et à l'amélioration de la gestion des fonds publics.

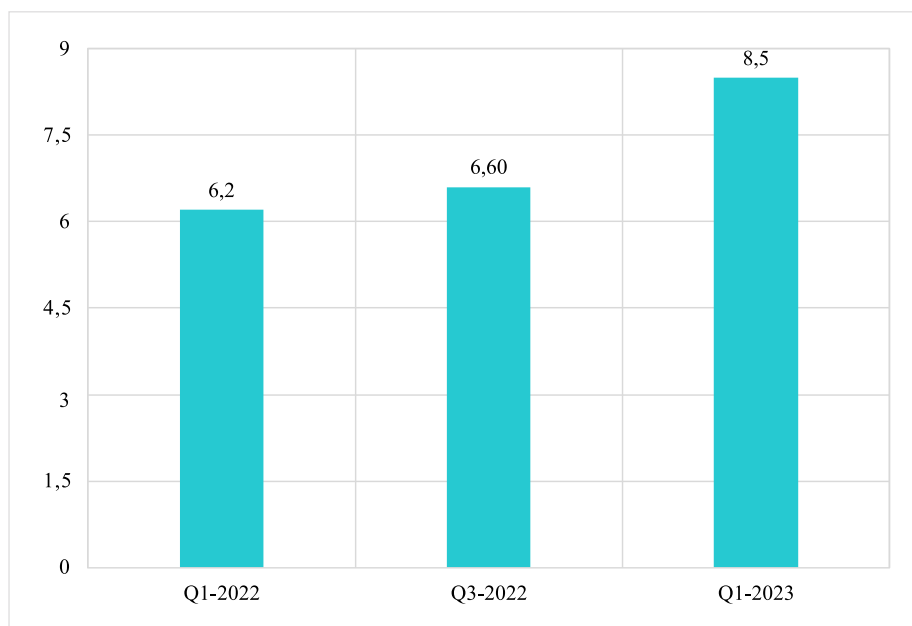
2. Cadre macroéconomique

2.1. Secteur réel

A. De la dynamique économique

Au cours du premier trimestre de l'année 2023, les indicateurs économiques ont affiché des performances encourageantes. Selon les prévisions de la Banque mondiale, la République démocratique du Congo (RDC) devrait enregistrer une croissance économique de 8,6% cette année, ce qui en fait l'un des pays africains les plus résilients face aux crises actuelles. Cette tendance dépasse largement la moyenne de 3,4% observée en Afrique centrale pour l'année 2023.

FIGURE 08. PRÉVISION DU TAUX DE CROISSANCE (EN %) EN MOYENNE QUADRIMESTRIELLE EN 2023



Source : Ministère des Finances, CTR.

Le dynamisme de l'économie congolaise repose principalement sur le secteur minier, qui bénéficie d'une reprise de la demande mondiale, suivi par les secteurs des services et des télécommunications. Malgré un contexte mondial difficile marqué par la crise russo-ukrainienne, la hausse des prix des denrées alimentaires, de l'énergie et des transports, l'économie congolaise a réussi à maintenir sa performance.

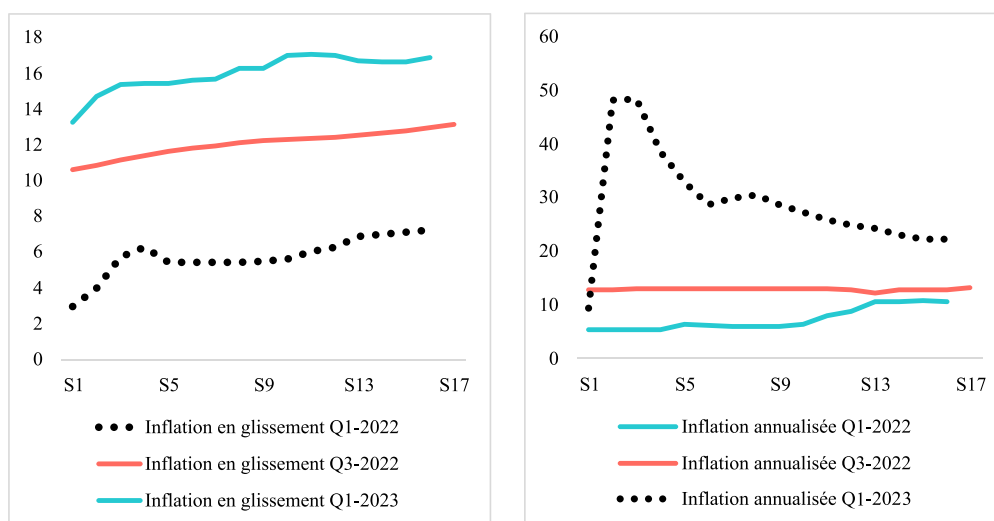
Cependant, ces défis mondiaux n'ont pas été sans conséquences pour l'économie congolaise. L'inflation a atteint 13,1% à la fin de l'année 2022, et le taux d'inflation annualisé a atteint 22,22% à la fin du premier trimestre de 2023. Bien que les performances fiscales aient été solides en 2022, le solde budgétaire demeure déficitaire, principalement en raison de la situation sécuritaire et de l'explosion de certaines dépenses peu pertinentes pour le bon fonctionnement de l'économie, ainsi que de la baisse de cours de matières premières notamment du cuivre et de cobalt.

B. De la dynamique des prix intérieurs

Durant ce premier trimestre de 2023, on a observé une accélération dans la formation des prix sur le marché intérieur. Cette tendance haussière, amorcée depuis le premier trimestre de 2022, s'est intensifiée au dernier trimestre de 2022 et s'est maintenue tout au long de ce premier trimestre de 2023. La Banque centrale du Congo prévoit une baisse de l'inflation à 8,3% en 2023 par rapport au niveau élevé de 13,1% enregistré en 2022. Cependant, malgré les mesures prises par le gouvernement pour suspendre temporairement la TVA sur les biens de première nécessité et sur l'importation et la vente de certains biens dans les secteurs de la cimenterie et de l'immobilier, l'inflation continue d'impacter le pouvoir d'achat de la population congolaise déjà confrontée à la pauvreté.

Le contexte international difficile, en particulier la crise russo-ukrainienne, la hausse des prix des denrées alimentaires, de l'énergie et des transports exerce une influence sur la formation des prix en RDC. De plus, la pénurie de maïs dans les régions du Grand Kasai et du Grand Katanga a entraîné une quadruplication du prix de cette denrée, passant de 25 000 FC à 100 000 FC à fin avril 2023.

FIGURE 09. ÉVOLUTION DES TAUX D'INFLATION EN GLISSEMENT ANNUEL ET ANNUALISÉE

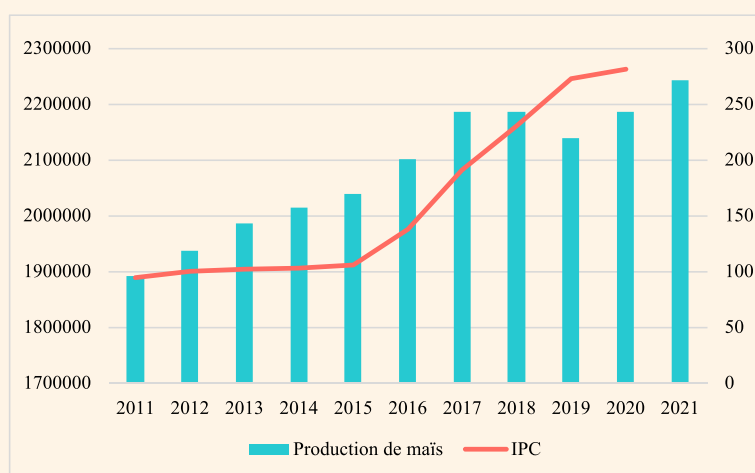


Source: INS.

Encadré 3. Pénurie de la farine de maïs dans les marchés du Grand Katanga et du Grand Kasai

La République Démocratique du Congo est parmi les grands pays importateurs du maïs et de la farine de maïs pour combler ses besoins d'aide alimentaire. Le Grand Katanga et le Grand Kasai sont les parties du pays où le maïs est considéré comme l'aliment de base avec le manioc. La production locale de cette denrée reste faible et cela entraîne que le pays se tourne vers les pays voisins dont principalement la Zambie et l'Afrique du Sud. La RDC enregistre depuis plusieurs mois une hausse de prix de maïs en raison de sa faible production locale et des autres causes exogènes dont principalement la diminution de l'offre zambienne due à l'augmentation de la demande interne, la sécheresse qui frappe certains pays de l'Afrique subsaharienne et les coûts élevés d'importations de cette denrée.

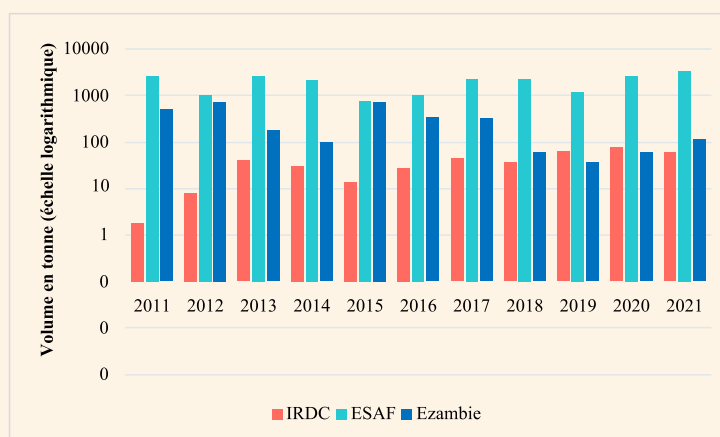
FIGURE 10. ÉVOLUTION DES TAUX D'INFLATION EN GLISSEMENT ANNUEL ET ANNUALISÉE



Source: FAO Statistique et BCC.

Le graphique ci-dessus montre qu'entre 2015 et 2019, la production du maïs a augmenté. Cependant, les variations observées d'une période à l'autre (notamment de 2019 à 2021) ne sont pas très significatives. Au même moment, l'IPC a sensiblement évolué à la hausse au cours de la période sous analyse. Cette situation s'explique par l'incapacité du pays à répondre à la demande locale en maïs et au recours croissant à l'importation de ce produit à forte consommation qui est utilisé à la fois dans la production de plusieurs produits alimentaires et non alimentaires.

FIGURE 11. COMPARAISON DES IMPORTATIONS DE MAÏS DE LA RDC AVEC LES EXPORTATIONS DE MAÏS DE LA ZAMBIE ET DE L'AFRIQUE DU SUD



Source: FAO Statistique.

Ce graphique met en évidence l'augmentation significative des importations de maïs de la RDC au courant de ces dernières années. Cette augmentation est due à une demande croissante de maïs sur le marché congolais en raison de besoins alimentaires accrus. Les exportations de maïs de la Zambie ont connu tendance baissière sous la période d'étudiée entre 2011 et 2014, puis depuis 2017. La production de certaines cultures en Zambie a été affectée négativement pendant une période par la sécheresse et par l'invasion de chenilles légionnaires et de chenilles pyrales attaquant les champs de maïs. Tandis que les exportations de maïs de l'Afrique du Sud ont montré une tendance quasiment stable, malgré la sécheresse qui sévit dans certaines zones. Une grande quantité de maïs importée et consommée en RDC proviennent de ces deux pays.

Depuis quelques mois, il a été constaté une pénurie de maïs dans les marchés du Grand Katanga et du Grand Kasai. Au courant de ce mois d'avril 2023, le prix d'un sac de farine de maïs de 25 kg s'est négocié à **100 000 FC**. Quelques mois passés, celui-ci s'est négocié à 25 000 FC. Cette pénurie est causée essentiellement par certains facteurs du marché intérieur qui auraient probablement contribué à une grande partie de la variation des prix, étant donné que la plupart du maïs de la RDC est produit et consommé dans le sud-est du pays et n'est pas étroitement lié aux marchés internationaux du maïs un déficit de production locale.

Selon le rapport du PAM/RDC (2022), le maïs et le blé ont accusé une baisse du niveau de disponibilité sur les marchés congolais et engendré de volatilités accrues dans diverses filières caractérisées par des hausses incessantes des prix sur les marchés.

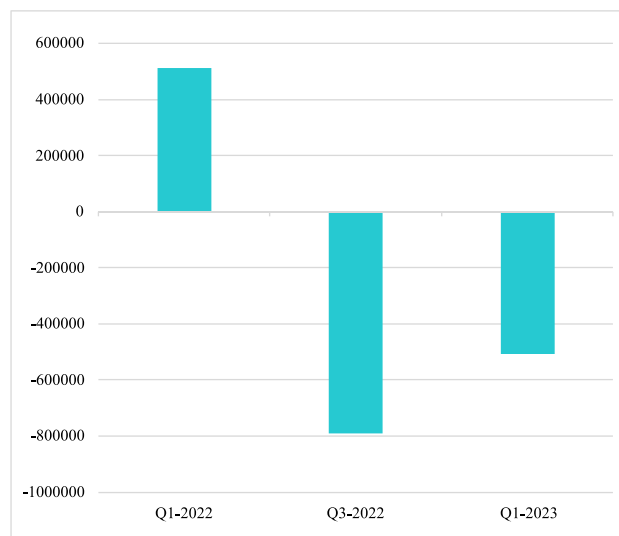
La RDC devrait aussi urgemment mettre en place des stratégies et prendre des mesures appropriées pour stabiliser les prix des produits agricoles dont particulièrement du maïs et permettre à tous les Congolais l'accès cette denrée alimentaire de base. La solution immédiate serait de développer un programme d'urgence d'appui à la culture de maïs par des subventions et distributions de semences et des intrants de qualité. Ce programme viendrait en renfort au volet agriculture du programme de développement local de 145 Territoires (PDL-145T), en cours d'exécution. A moyen terme, la RDC pourrait moderniser et professionnaliser l'agriculture par la promotion et le développement de l'agribusiness pour attirer les jeunes dans l'agriculture. Pour ce, la RDC pourrait envisager la création des usines de transformation agricole afin de favoriser la création de la chaîne de valeur agricole du maïs. Aussi, il faudrait renouveler le protocole d'accord qui a été signé avec le gouvernement Zambien qui prévoyait de faciliter les échanges commerciaux pour l'importation d'une grande quantité de maïs.

2.2. Finances publiques

Le premier trimestre de 2023 a également été marqué par un déficit du trésor public, similaire au trimestre précédent. Au cours de cette période, les recettes publiques ont atteint 4 798,792 milliards de francs congolais,

tandis que les dépenses se sont élevées à 5 305,208 milliards de francs congolais, entraînant un déficit budgétaire de 506,416 milliards de francs congolais.

FIGURE 12. SITUATION COMPARATIVE DES DÉFICITS BUDGÉTAIRES CUMULÉS EN MOYENNE QUADRIMESTRIELLE (EN MILLIONS DE CDF)



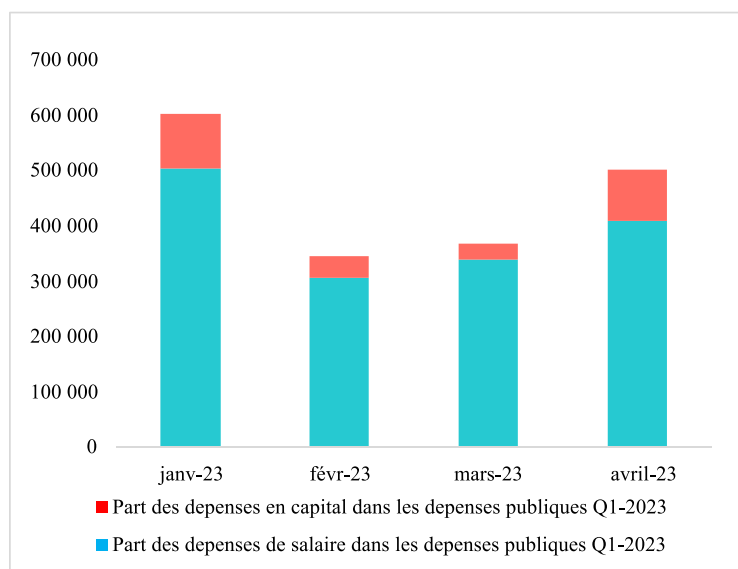
Source: Ministère des Finances & calculs de Congo Challenge.

En comparaison avec le quadrimestre précédent, les dépenses publiques au cours du premier quadrimestre 2023 ont été relativement faibles. La moyenne mensuelle des dépenses publiques s'est établie à 1 210,097 milliards de francs congolais, contre 1 456,786 milliards au quadrimestre précédent, et même moins que celle du premier quadrimestre 2022, qui s'élevait à 1 433 621 milliards de francs congolais. Les dépenses du gouvernement ont principalement été orientées vers les frais de fonctionnement et les paiements de salaires, et dans une moindre mesure vers les investissements en capital.

ce qui a conduit à des dépenses d'urgence de l'État principalement consacrées à l'effort de guerre et aux mécanismes de recherche de la paix. Cependant, malgré ces circonstances, il est regrettable de constater que les dépenses en capital demeurent faibles et que le gouvernement n'alloue pas suffisamment de ressources pour favoriser le développement des infrastructures de base. L'explosion des dépenses liées aux salaires et aux frais de fonctionnement suggère que le gouvernement ne déploie pas suffisamment d'efforts pour améliorer les conditions sociales de la population congolaise.

Il est important de souligner que le pays fait face à une guerre d'agression menée par les rebelles du M23 avec le soutien de l'armée rwandaise,

FIGURE 13. ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES DÉPENSES PUBLIQUES

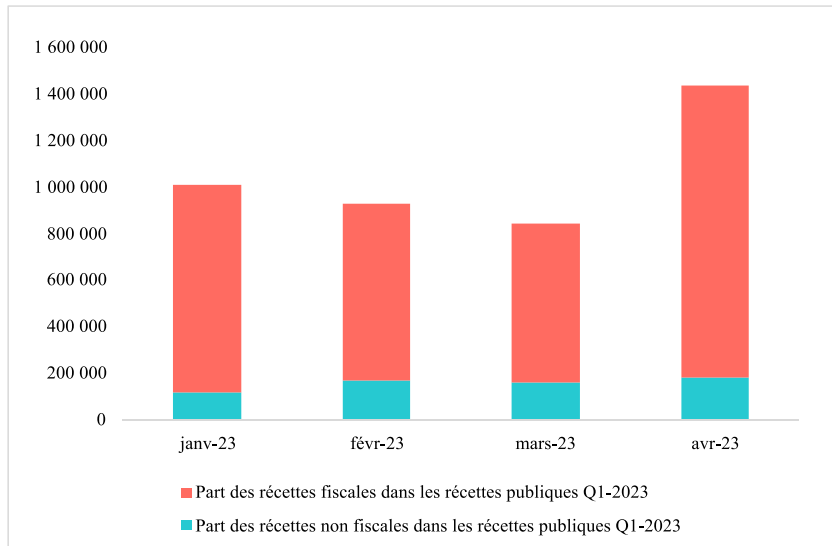


Source: Ministère des finances, CTR.

Les recettes publiques pour le premier quadrimestre 2023 se sont élevées à 4 798,792 milliards de francs congolais. La moyenne quadrimestrielle des recettes publiques s'est établie à 1 437,183 milliards de francs congolais,

ce qui représente une légère augmentation de 27,18% par rapport au quadrimestre précédent. Cependant, ces recettes demeurent faibles par rapport au premier quadrimestre de l'année 2022, avec une baisse significative de 46,77%.

FIGURE 14. ÉVOLUTION DE LA PART DE RECETTES FISCALES ET NON FISCALES DANS LES RECETTES PUBLIQUES



Source: Ministère des finances, CTR.

Il est indéniable que la mobilisation des recettes publiques a été faible au cours de ce quadrimestre. Les dépenses publiques ont dépassé les recettes prévues, entraînant un déficit. Comparé au premier quadrimestre de 2022, les recettes fiscales n'ont pas répondu aux attentes, même avec l'échéance fiscale pour le paiement de 20% de l'impôt sur le bénéfice professionnel (IBP).

Il est évident que le gouvernement a de nouveau eu recours, comme l'année précédente, aux mécanismes de perception des acomptes prévisionnels pour couvrir certaines dépenses jugées importantes. Certaines ressources prévues pour l'année 2023 ont déjà été utilisées en 2022, ce qui rend difficile la résolution des problèmes liés à la hausse des prix dans le pays. Étant donné que certaines entreprises ont déjà payé leurs impôts et taxes anticipativement à l'État, elles pourraient rencontrer des difficultés pour payer leurs impôts et taxes, rendant la mobilisation des recettes publiques encore plus difficile pour le gouvernement. Par conséquent, les dépenses en capital prévues pour cette année seront limitées, et le gouvernement ne pourra donc pas répondre aux attentes de la population.

Par ailleurs, les efforts du gouvernement devraient se concentrer sur les mécanismes de mobilisation des recettes publiques afin de fournir à l'État les ressources indispensables pour couvrir toutes ses dépenses, en particulier les dépenses en capital.

2.3. Monnaie

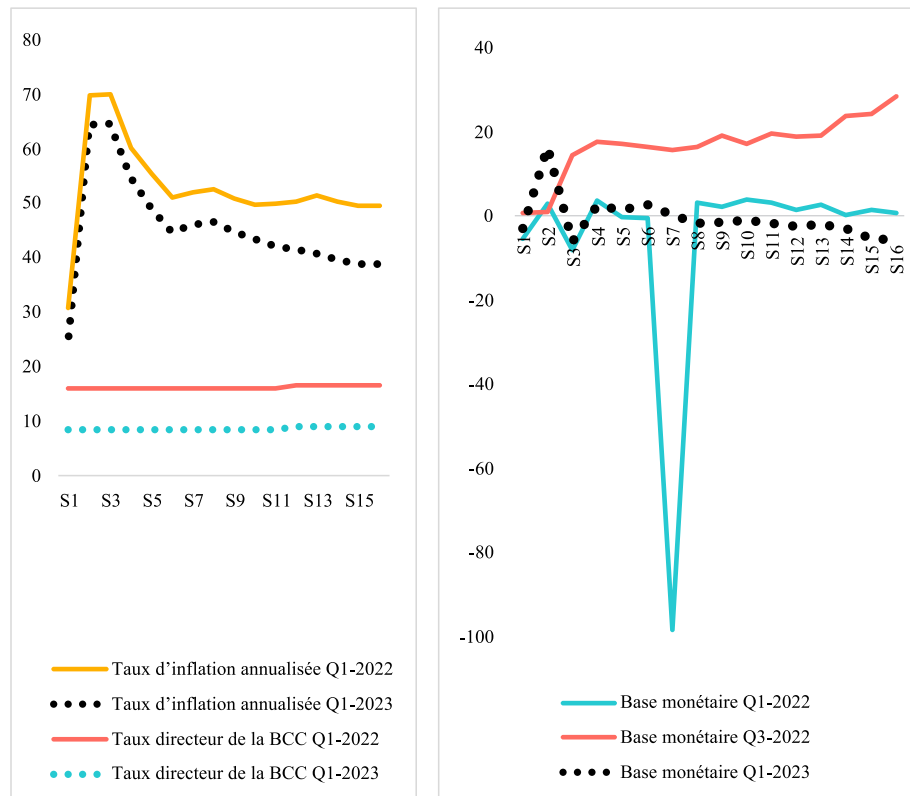
Au cours du premier quadrimestre de 2023, on a constaté une évolution de la base monétaire nettement inférieure, voire même négative, par rapport au dernier quadrimestre de l'année précédente, et bien en dessous du niveau enregistré à la même période de l'année précédente. Ce ralentissement de la création de la monnaie centrale peut être attribué à la baisse des avoirs extérieurs nets ainsi qu'aux réserves des banques commerciales détenues auprès de la banque centrale.

Le début de l'année 2023 a été marqué par une politique monétaire prudente menée par la Banque centrale. Le dispositif de politique monétaire est resté pratiquement inchangé, avec un taux d'intérêt de 8% sur les prêts à court terme - le taux directeur de la Banque centrale -

pour les deux premiers mois de l'année, avant de passer à 9% à partir de mars 2023. Cette hausse du taux d'intérêt a probablement été mise en place

pour freiner l'inflation et contenir la création monétaire. Cependant, ce taux reste inférieur au taux d'inflation annualisé qui s'élève à 22%.

FIGURE 15. ÉVOLUTION CONJOINTE DE LA BASE MONÉTAIRE, DU TAUX DIRECTEUR ET DU TAUX D'INFLATION ANNUALISÉE



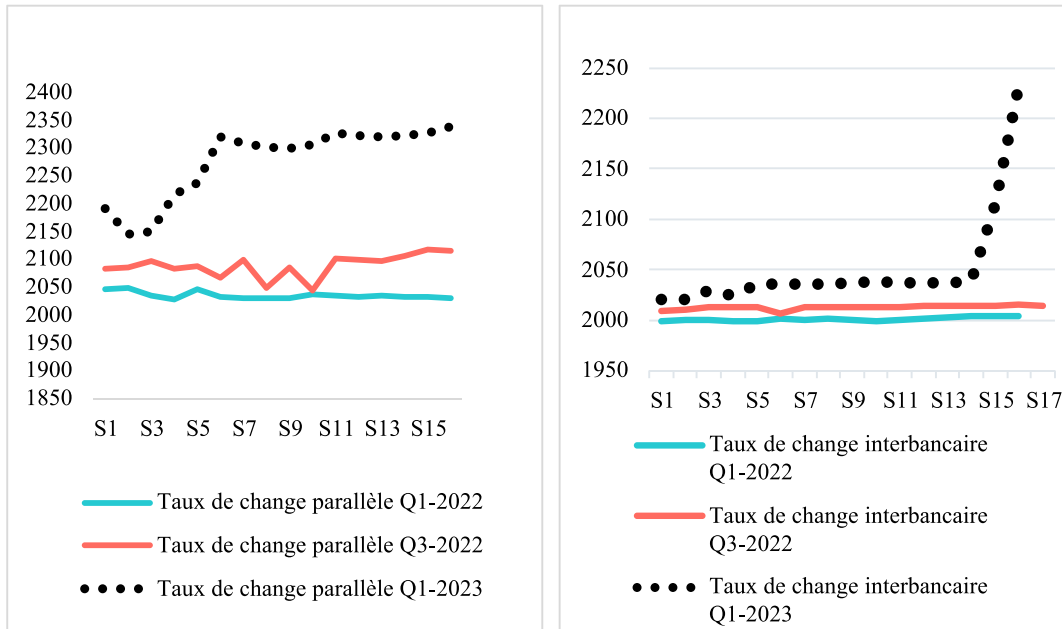
Source : Congo Challenge.

2.4. Secteur extérieur

Au cours de ce quadrimestre, le secteur extérieur a connu une détérioration significative par rapport au dernier quadrimestre de l'année précédente. La stabilité observée dans le secteur extérieur à la fin de l'année précédente s'est rapidement dégradée au cours du premier quadrimestre de 2023. En effet, tant sur le marché officiel que sur le marché parallèle, le taux de change a connu une volatilité

excessive, avec une dépréciation continue du franc congolais, malgré les interventions de la banque centrale visant à stabiliser les pressions sur le taux de change et à rétablir la stabilité des prix. Ces fluctuations monétaires accentuent l'érosion du pouvoir d'achat d'une population congolaise déjà très limitée. En moyenne, le taux de change du dollar américain s'est établi à 2 338 francs congolais, tandis que sur le marché interbancaire, il s'échangeait à 2 230 francs congolais.

FIGURE 16. ÉVOLUTION CONJOINTE DU TAUX DE CHANGE PARALLÈLE ET INTERBANCAIRE



Source : BCC.

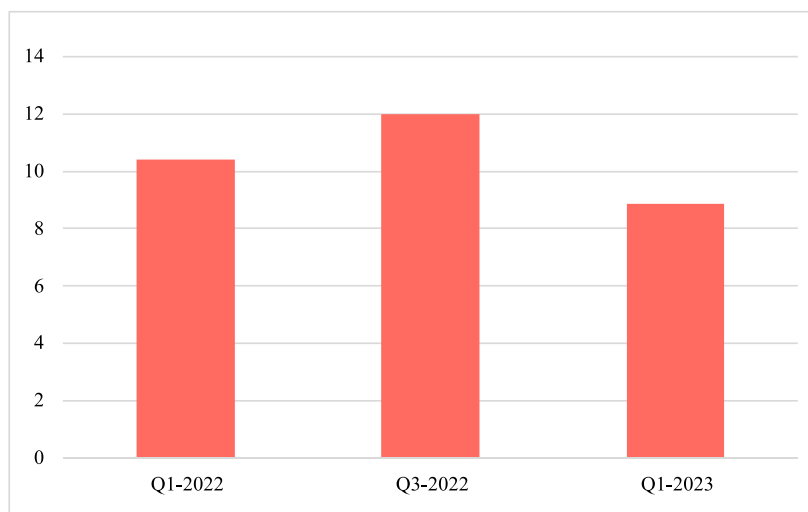
Effectivement, les réserves de change ont connu une légère baisse par rapport au premier quadrimestre de l'année précédente, principalement en raison de la diminution marquée des cours des métaux précieux, en particulier dans la filière cupro-cobaltifère. À la fin de ce quadrimestre, les réserves de change se sont élevées en moyenne à 8,88 semaines d'importations, en baisse par rapport à leur niveau à la fin du dernier quadrimestre de

l'année précédente. Cette diminution des cours des métaux précieux constitue un choc exogène défavorable qui réduit considérablement la capacité de la banque centrale à intervenir sur le marché des changes pour atténuer les fluctuations du taux de change, car l'exportation de ces différents métaux précieux alimente les réserves en devises de la banque centrale.



Image provenant de #CongoChallenge.

FIGURE 17. ÉVOLUTION DES RÉSERVES DE CHANGE EN MOYENNE QUADRIMESTRIELLE

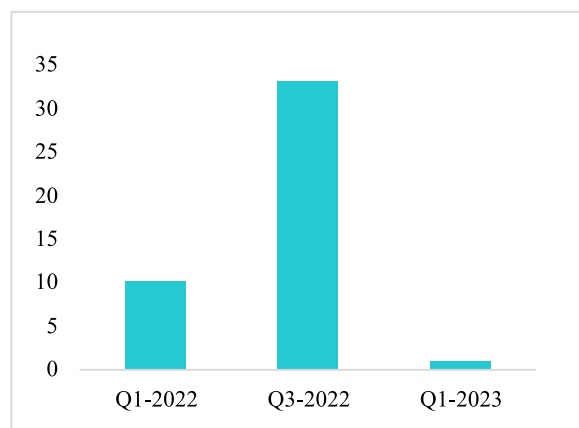


Source : Ministère des finances CTR.

2.5. Secteur financier

La baisse du crédit à l'économie peut avoir plusieurs causes, notamment une baisse de la demande de crédit de la part des entreprises et des particuliers, une augmentation des normes prudentielles imposées aux banques, ou encore une politique monétaire restrictive menée par la Banque centrale. Dans le contexte congolais, il semble que la principale raison soit le caractère rédhibitoire des taux d'intérêts appliqués par les banques de dépôts. En effet, les taux d'intérêts sont souvent très élevés en RDC, ce qui peut décourager les investissements et la demande de crédit. Cette situation peut également avoir un impact négatif sur la compétitivité des entreprises congolaises, qui doivent supporter des coûts de financement plus élevés que leurs concurrents étrangers. Il est donc important que les autorités congolaises travaillent à créer un environnement propice au développement du secteur bancaire et de la finance en général, en encourageant la concurrence entre les banques, en renforçant la réglementation et la supervision, et en favorisant l'inclusion financière.

FIGURE 18. ÉVOLUTION EN MOYENNE QUADRIMESTRIELLE DES CRÉANCES SUR LE SECTEUR PRIVÉ



Source : Congo Challenge.

3. Politique et questions sociales

1.1. Questions sociales

La crise humanitaire en République démocratique du Congo est en effet l'une des plus graves au monde, avec des millions de personnes souffrant d'insécurité alimentaire, de déplacements forcés et de malnutrition. Les causes de cette crise sont multiples, allant des conflits armés et de l'insécurité aux catastrophes naturelles et aux épidémies, telles que l'épidémie d'Ebola qui a touché certaines régions du pays.

Le gouvernement congolais reconnaît l'ampleur de la crise et a mis en place un plan de réponse humanitaire pour faire face aux besoins urgents de la population. Ce plan vise à mobiliser des ressources financières afin de fournir une aide humanitaire à 10 millions de personnes vulnérables. L'objectif est de préserver l'intégrité physique et mentale de la population touchée et de renforcer leur capacité à faire face aux crises et aux catastrophes.

Pour mettre en œuvre ce plan, le gouvernement compte sur le soutien de la communauté internationale, y compris les bailleurs de fonds et les donateurs humanitaires. La coordination entre les acteurs humanitaires, y compris les organisations non gouvernementales nationales, est essentielle pour assurer une réponse efficace et coordonnée.

Il est important de souligner que la résolution de la crise humanitaire en RDC nécessite non seulement une aide humanitaire d'urgence, mais également des efforts à long terme pour promouvoir la paix, la sécurité et le développement durable dans le pays. Cela comprend la résolution des conflits, la consolidation de l'État de droit, la promotion de l'agriculture durable et la mise en place de mécanismes de protection sociale pour les populations les plus vulnérables.

1.2. Politique

Plusieurs faits ont marqué la situation politique en RDC au cours de ce dernier quadrimestre 2022. Certains d'entre eux sont abordés dans les lignes qui suivent.

i. Les quatre ans du Président Felix Tshisekedi

C'est bien depuis quatre ans que Tshisekedi dirige la RDC, avec un mandat qui a connu la pandémie de la Covid-19 qui a paralysé l'économie mondiale depuis décembre 2019 jusqu'en 2021, l'invasion d'une bonne partie du territoire de la partie Est par le M23 appuyé par le Rwanda, laquelle situation sème jusqu'à ce jour la désolation dans la population civile fuyant constamment les bruits de bottes et des canaux.

Pour les tenants du pouvoir, ce tableau peint a miné ces quatre premières années du mandat de Tshisekedi, et plaident à l'occasion pour le renouvellement dudit mandat au cours des élections programmées en décembre 2023.

Plusieurs personnes ont émis leur point de vue sur les acquis de ces années du mandat de Félix.

Du côté PPRD, l'on a qualifié le bilan du Président Felix Tshisekedi de largement négatif. En effet, le secrétaire permanent adjoint du PPRD Ferdinand Kambere a notamment soutenu qu'en quatre ans, la CENI n'est pas en mesure d'être installée alors que nous sommes déjà dans l'année électorale, que sur le plan sécuritaire, une partie du pays est occupée par des armées étrangères, et la population est dans l'errance et des massacres se poursuivent. Et sur le plan social, poursuit-il, "là aussi, aucune réforme n'a été mise en place et c'est la population qui souffre. Le taux du dollar ne fait que galoper. Les routes, que ce soit dans la capitale, dans les villes et à l'intérieur des provinces, sont presque inexistantes, les infrastructures sur le plan sanitaire, n'en parlons pas". Enfin, sur le plan de la justice, on voit bien que les gens du pouvoir détournent sans être inquiétés. Mais par contre, il y a des détenus d'opinion, moi-même, je viens de Makala, Jimmy Kitenge, Barnabé, et Kabund sont encore là".

Dans une déclaration rendue publique, la société civile du Kasai Central juge ce bilan de 4 ans peu reluisant sur le plan de la justice. En effet, pour elle, la justice affiche le visage d'un parent pauvre comme sous le régime Kabila et le système judiciaire est demeuré inefficace et non efficient, car plusieurs maux continuent de gangrener le fonctionnement de l'appareil judiciaire au pays, parmi lesquels figurent les mauvaises conditions de travail des magistrats, la perception des frais illégaux de justice, le clientélisme et le trafic d'influence, mais également la corruption. Par ailleurs, la société congolaise pour l'État de droit constate également l'absence de la culture de la sanction positive et négative, l'inexistence d'un système d'intégrité, la couverture judiciaire de proximité insuffisante et l'impunité des crimes graves sous le régime de Félix Tshisekedi.

Pour sa part, la Sénatrice Francine Muyumba a estimé que, depuis l'avènement de Félix Tshisekedi au pouvoir, plusieurs voix ne cessent de dénoncer l'instauration d'un gouvernement parallèle à la présidentielle de la République. Certains conseillers du Président de la République sont, à tort ou à raison, accusés de détournement des deniers publics alloués aux projets de grands travaux. Pour elle, la RDC est devenue un pays des conseillers puissants et d'un gouvernement très faible. Des conseillers plongés dans des détournements scandaleux qui accentuent la colère du peuple congolais au moment où le sang de nos concitoyens continue à couler sauvagement à l'Est du pays. En effet, malgré ce qu'on reproche au régime précédent, le pays n'a jamais connu des voleurs professionnels de l'argent public de ce niveau. Et en même temps, à Tshilenge il n'y a même pas un dispensaire, les femmes accouchent sur des nattes sans assistance médicale, a-t-elle soutenu.

Dans l'un de ses rapports rendus publics au courant de ce mois, l'Observatoire de la dépense publique (ODEP) par la bouche de son Président du Conseil d'Administration Florimond Muteba, a indiqué que le programme de 100 jours et le projet Tshilejelu ont été gérés « par un gouvernement parallèle institué à la présidence de la République, dont le pilote est le directeur de cabinet du chef de l'Etat ». En outre, d'autres conseillers du président

Tshisekedi sont cités dans des négociations des contrats miniers de gré à gré, court-circuitant les membres du gouvernement.

Selon l'ODEP, cette « situation a pour conséquence la course à l'enrichissement illicite, foulant aux pieds les dispositions constitutionnelles, qui ne reconnaissent pas à un conseiller le droit de poser des actes au nom du gouvernement ». Pour l'ODEP, c'est pratiquement dans tous les scandales financiers que les collaborateurs du chef de l'État sont pointés du doigt.

Pour l'Union pour la Démocratie et le Progrès Social (UDPS), formation politique qui a porté Félix Tshisekedi au pouvoir, le bilan de quatre années est jugé très positif, tout en plaidant pour un deuxième mandat.

A cet effet, Augustin Kabuya, secrétaire général de l'UDPS, dresse un bilan très positif dans tous les secteurs de la vie nationale : de l'économie en passant le social, la politique, la sécurité, la diplomatie jusqu'à la justice.

Sur le plan politique, il vante notamment la mise en place de la CENI et la volonté manifestée par le président de la République pour l'organisation des élections dans le délai. S'agissant de l'économie, Augustin Kabuya salue le budget tel que revu à la hausse pour cette année 2023, essentiellement toutes les performances enregistrées dans la mobilisation des recettes depuis leur entrée au pouvoir. En ce qui concerne le social, Mr Kabuya a évoqué la gratuité de l'enseignement, alors que sur le plan judiciaire, il a affirmé jusqu'à l'heure actuelle, il n'y a aucun prisonnier politique et loue les actions initiées par la justice contre les bourreaux de la démocratie ainsi que les détourneurs des fonds de l'État. Et enfin, sur le plan sécuritaire, Augustin Kabuya a salué les efforts pour l'éradication des groupes armés.

Dans son rapport dénommé « Fatshimetric » rendu public en marge de quatre années de pouvoir, le mouvement citoyen Lutte pour le Changement (Lucha) a indiqué que dans le registre de gouvernance politique du président Félix Tshisekedi, une dégradation de l'espace politique et civique avec des formes de répression politique

variées. A cet effet, le mouvement cite par exemple l'acharnement contre les supposés adversaires politiques du Président avec à la tête la saga dans l'affaire Bukanga Lonzo de Matata Ponyo, Ancien premier ministre. Mais aussi « l'acharnement fiscal » à l'encontre de l'hôpital Panzi du prix Nobel de la paix, Dr Denis Mukwege à Bukavu, l'arrestation des militants de Lucha et des artistes engagés, des militants politiques, ainsi que des journalistes muselés et contraints à quitter le pays (l'expulsion de Sonia Rolley de Reuters ou la clandestinité de Steve Wembi, etc).

En outre, la Lucha fait remarquer que la police congolaise continue à perpétrer des actes de répression « sanglante » ressortant d'un régime « totalitaire », en connivence avec la Monusco. C'est fut l'occasion de rappeler ce qui s'est passé en juillet 2022, lorsque les jeunes qui ont été réprimés dans le sang, conduisant ainsi à la perte de dix de leurs qui manifestaient contre l'inaction et l'inefficacité de la MONUSCO et la dégradation de la sécurité en exigeant le retrait de cette force onusienne la plus coûteuse au monde, mais dont les résultats étaient jugés médiocres. Par ailleurs, le mouvement note avec regrets que les arrestations « non éclairées » et « non élucidées » de François Beya, ancien conseil spécial en matière de sécurité et de Jean-Marc Kabund Wa Kabund, ancien vice-premier président du bureau de l'Assemblée nationale, sont aussi inquiétantes et révélatrices du « totalitarisme », qui se construit au grand dam de la démocratie et de l'état de droit. « Ce rétrécissement de l'espace politique et civique laisse présager à une volonté du président actuel à construire un totalitarisme politique au détriment de la démocratie pour laquelle, les Congolais, y compris lui-même et sa formation politique, l'UDPS, se sont dressés avec acharnement contre les dictatures de Mobutu et de Kabila. Enfin, la Lucha a fait observer qu'il se constate avec regret que le Chef de l'Etat a créé plusieurs agences et établissements au sein de son cabinet déjà inondé par des conseillers politiques qui s'illustrent dans la corruption, le trafic d'influence, le détournement et les conflits d'intérêt dans plusieurs dossiers de passation de marché publics, dont notamment le projet Tshilejelu et celui de la construction des universités.

Pour Franck Diongo Shamba, président national du Mouvement Lumumbiste Progressiste (MLP) qui a également annoncé sa candidature à la présidentielle du 20 décembre 2023, le bilan de Félix Tshisekedi, est "catastrophique". En effet, selon lui, rien ne marche sur le plan politique, diplomatique, social, économique ou encore sécuritaire. Il a soutenu que du 24 janvier 2019 au 24 janvier 2023, des Congolais ont connu, dans leur majorité, une détérioration dramatique des conditions de vie. "Les prix des denrées de première nécessité ont considérablement augmenté. Les pénuries de carburant ont été fréquentes".

Au cours d'une interview accordée à un quotidien de Kinshasa en date du 24 janvier 2023, Prince Epenge a dressé un bilan très sombre des quatre années du président Félix Tshisekedi au pouvoir. Pour lui, le 24 janvier est « une date que les Congolais maudiront à jamais ». « C'est la date qui est à la base de tous les malheurs que les Congolais connaissent aujourd'hui avec l'atterrissage illégitime de M. Félix Tshilombo au pouvoir ».

Selon lui, à Kinshasa ou en provinces, les congolais ont des visages fermés, torturés par la pauvreté, la misère. Un visage apeuré par l'insécurité qui menace et gangrène l'avenir de leurs enfants ». Et de poursuivre que sur le plan sécuritaire, le chaos continue suite à l'insécurité grandissante au Nord-Kivu qui est transformé en un véritable archipel de la terreur, mettant le Président incapable de protéger les Congolais, mais ayant fait appel à toute sorte des bandits qu'on appelle armée burundaise, ougandaise, kényane, Sud-Soudanaise. Et enfin, sur le plan socio-économique, Prince Epenge a regretté la dépréciation du franc congolais face au dollar.

L'Engagement pour la citoyenneté et le développement (ECIDE) de Martin Fayulu s'est exprimé par Mbaya Musampa qui a soutenu qu'ils ont été, ces 4 dernières années, témoins du pillage éhonté et en toute impunité des maigres ressources de l'État par la coalition au pouvoir comme jamais auparavant, et qu'ils observent, impuissants, la dégradation de la situation sécuritaire sur l'ensemble du territoire national, plus particulièrement en Ituri et au Kivu, deux

provinces occupées en partie par des armées et groupes armés étrangers. Aussi, son parti politique assiste, très inquiet, au retour d'un culte de la personnalité que l'on pensait révolu et qui vient rappeler les heures sombres de la cruelle dictature de Mobutu.

ii. Les réactions après la publication du gouvernement SAMA II

C'est depuis le vendredi 24 mars 2023 que le gouvernement Sama Lukonde 2 a été rendu public, fort de ses 58 membres, dont 16 sont des femmes, marquant ainsi un pas décisif dans l'application de la parité consacrée par la Constitution.

Les réactions enregistrées sont particulièrement celles relatives à la taille de l'équipe ainsi qu'à la volonté manifeste de contribuer à résoudre les défis sociaux.

En effet, alors que le gouvernement Sama 1 était composé de 56 membres, beaucoup des congolais s'attendaient à voir cette taille réduite, d'autant plus que son impact sur le terrain et dans l'assiette du Congolais était quasiment nul.

Au vu de la taille de la nouvelle équipe, bon nombre d'observateurs bien avisés, renvoie aux calendes grecques la réduction de train de vie des institutions politiques du pays tant évoquée et par Félix Tshisekedi et par les députés nationaux et ministres membres de l'Union sacrée de la Nation.

Les premières conclusions semblent attester un manque de volonté du Président de la République de mettre en exécution ce que lui-même a prôné depuis plusieurs mois, surtout qu'il était bien possible de fusionner certains ministères pour faciliter leur réduction en nombre.

Comme il fallait s'y attendre, ce remaniement du gouvernement ne pouvait laisser l'opinion indifférente, laquelle a réagi dans l'un ou l'autre sens.

Pour le Professeur Devos Kitoko, haut cadre de la plateforme politique Lamuka et secrétaire général du parti politique Ecidé de Martin Fayulu Madidi, le remaniement ministériel opéré par le

Président de la république est un non-événement et ses animateurs constituent un cabinet de sa campagne électorale pour les élections futures. Il a poursuivi en affirmant que ce gouvernement est une chronique d'échec annoncé à ceux qui ont accédé frauduleusement au sommet des institutions de la République démocratique du Congo. D'après lui, ceux qui viennent de l'intégrer ne sont pas crédibles au regard de tout ce qui s'est passé dans notre pays dont le procès public de 100 jours où tous les Congolais étaient informés de détournement de plus de 50 millions de dollars américains qui n'ont jamais été restitués au trésor public pendant que des acquittements de ces coupables et auteurs ont été prononcés.

Pour sa part, Mr Ghislain Kalwa, porte-parole et haut cadre de concertation de la société civile du Haut-Katanga, a indiqué que face aux attentes de la population, les doutes planent sur les aptitudes de ce nouveau gouvernement.

Pour les mouvements citoyens, ce gouvernement est simplement électoraliste, avec comme constat majeur, non seulement l'entrée de nouvelles figures, notamment, au niveau de l'intérieur, de la défense, et de l'économie, mais aussi et surtout une absence totale de l'opposition.

Le président du Réseau panafricain de lutte contre la corruption, Jimmy Kande, a quant à lui fustigé la nouvelle configuration du gouvernement Sama, en soutenant que « *Tous les défis n'ont pas besoin qu'on puisse faire des choix sur base des intérêts politiques, mais qu'on puisse mettre en place des hommes de qualité, des hommes qui sont convaincus de la bonne gouvernance* ».

A cet effet, cet acteur pense que les organisations, comme l'ODEP, qui travaillent sur les questions de finances publiques et marchés publics ont clairement démontré quelle était la qualité de gens comme notamment monsieur Vital Kamerhe.

Du côté de ceux qui tentent d'expliquer la logique et les objectifs assignés à la nouvelle équipe, Monsieur Gabriel Kamba pense que ce remaniement semble découler d'une logique de refus du dictat des maîtres du monde (les occidentaux).

Pour lui, les rebelles du M23, les ADF et autres ne sont que des moyens de pression des maîtres du monde pour qui le mandat du président de la République est le résultat des accords qu'il refuse de respecter. En effet, la position des autorités sur les richesses du pays n'arrange pas les grandes puissances du monde. De son point de vue, la présence des figures emblématiques comme Bemba, Kamerhe et Mbusa traduit la volonté de constituer un front des nationalistes pour résister à la pression internationale.

Intervenant pour le compte du parti politique Ensemble pour la République au cours d'une conférence de presse Francis Kalombo, l'un des communicateurs du parti politique de Moïse Katumbi, a estimé « qu'il n'y a rien de nouveau dans ce gouvernement ». A l'en croire, la nouvelle équipe du Premier-ministre Sama Lukonde ne va que poursuivre « une politique qui a montré ses limites ».

Pour la Sénatrice Francine Muyumba, la nouvelle équipe gouvernementale mise en place par le président de la République, Félix Tshisekedi à neuf mois des élections, marquant la fin de son quinquennat, n'arrivera pas à répondre aux attentes des Congolais, et elle a rappelé au régime Tshisekedi que c'était déjà l'heure du bilan.

Pour l'élue du FCC, la présence des leaders (Bemba, Kamerhe et Mbusa Nyamwisi) dans ce gouvernement ne changera rien, car, les présidents de l'UNC et du MLC ont toujours pris part à la gouvernance par le canal de leurs collaborateurs. Et de conclure que les Congolais n'ont rien à espérer de ce partage du pouvoir. Ce qui n'a pas été fait dans 4 ans et demi ne se fera pas dans 9 mois. C'est le moment de rendre compte. Il n'y a rien de nouveau, ils étaient là pendant 4, 5 ans à travers leurs disciples ».



Image provenant de #google, libre d'exploitation.

iii. Le processus électoral

Faisant le point sur la question de l'enrôlement des électeurs en cours, Didi Manara, deuxième vice-président de la CENI, a indiqué le 15 mars 2023 que 34. 444. 251 électeurs se sont déjà fait enrôler, soit 70 % des 49. 382.552 électeurs attendus dans les trois aires opérationnelles.

Malgré ces chiffres atteints, il est fait état d'inquiétudes quant à la capacité de la centrale électorale de tenir à ses promesses, notamment pour des raisons d'ordre logistique qui dépendent totalement du financement des opérations.

En effet, lors de l'ouverture de la session de mars, le Président de l'Assemblée Nationale a profité de l'occasion pour inviter le Gouvernement à disposer les ressources financières prévues pour la CENI dans la Loi de finances, affirmant que « toute assistance technique, logistique et financière de la communauté internationale est aussi la bienvenue ».

Quelques semaines auparavant, le Président de la CENI s'est plaint du financement du processus électoral, affirmant lors d'une interview au mois de février, que son institution n'a pas touché les frais de fonctionnement depuis le mois d'octobre 2022 pendant que les frais des scrutins ont été utilisés pour les opérations d'enrôlement des électeurs.

Sur cette question du processus électoral, les réactions enregistrées dans la classe politique concernent d'une part les chiffres avancés par la CENI qui font l'objet de contestations allant jusqu'à alléguer des fraudes électorales en amont, et d'autre part, la capacité de la CENI de tenir au respect du calendrier et des délais constitutionnels sur la tenue des scrutins.

Pour le parti Ensemble pour la République de l'opposant Katumbi, « *quel qu'en soit le prix, la durée constitutionnelle des mandats électifs n'est pas une question négociable* ». A cet effet, ce parti accuse auprès du Conseil de sécurité de l'ONU, le régime Tshisekedi pour s'être offert « *une CENI et une Cour constitutionnelle soumises à sa volonté de fraude électorale et des résultats arrangés d'avance* ».

Pour sa part, Mr Corneille Naanga, ancien président de la CENI a vivement critiqué ce processus qu'il a qualifié de « *vaste blague, problèmes techniques, amateurisme, des chiffres publiés couronnés de mensonges et une mauvaise qualité de la carte d'électeur délivrée par la CENI de Denis Kadima* ».

Face à ces critiques, l'ancien candidat président de la République, Alain Daniel Shekomba, conseille à Corneille Nangaa d'avancer des critiques constructives en tant que technicien et l'invite à ne pas les faire pour des raisons qui sont sacrément politiques. « Si Corneille Nangaa fait des critiques constructives envers la centrale électorale comme technicien, ce n'est pas un problème, en disant critiques constructives, je parle des éléments qui peuvent permettre d'améliorer les opérations d'enrôlement des électeurs, de vote et publication des résultats, pour éviter d'avoir les élections chaotiques, comme celles que nous avons eu en 2018, quand il était Président de la CENI. Mais s'il le fait pour des raisons politiques, ça ne sera pas à son avantage, parce qu'il y a aussi beaucoup à dire sur sa gestion des opérations électorales en 2018. Il le sait très bien, la CENI est un organe technique apolitique », a-t-il dit.

Fort du travail mené par la Commission de suivi, de surveillance des opérations électorales et de lutte contre la fraude électorale «CSOL/ Lamuka», relativement à l'évolution des opérations d'identification et d'enrôlement des électeurs, rendu public au cours de ce mois de mars, la coalition politique Lamuka a pu retracer les faiblesses rencontrées lors de ces opérations dans les provinces de l'AO1 dont, Kinshasa, Kwilu, Kongo-Central, Maï-Ndombe, Kwango, Nord-Ubangi, Sud-Ubangi et Équateur.

«Vu l'opacité qui caractérise la CENI de monsieur KADIMA, malgré notre demande d'accréditation des témoins adressée à la CENI en date du 22 décembre 2022, qui est restée sans réponse, notre commission s'est battue pour obtenir les différents indicateurs qui vont nous permettre de comprendre tant soit peu les faiblesses, mais aussi la logique obscure de la CENI ».

Dans ce document, Lamuka dénonce la non ouverture, pour des raisons inexpliquées, de certains centres d'enrôlement dans certaines provinces, *l'enrôlement massif des étrangers*, notamment centrafricains principalement dans la province du Nord-Ubangi, *le retard dans le déploiement des agents de la CENI* dans certains centre de la province du Kwango, *le dysfonctionnement de matériels électoraux*, notamment dans le Maï-Ndombe, *l'insuffisance de kits électoraux* dans la province du Kongo-Central, pour ne citer que ceux-là.

Par ailleurs, cette coalition politique fait remarquer : (a) une augmentation spectaculaire du nombre des centres pour l'espace Grand-Kasaï (Kasaï 327%, Kasaï-Central 67%, Lomami 64%), dont le Président Félix Tshisekedi est originaire ; (b) aucune augmentation significative pour la province du Kwilu 0,01% ; (c) un grand changement sur la configuration du nombre des enrôlés et par conséquent des sièges au niveau de l'Assemblée nationale ; (d) la province du Kwilu perd 8 sièges, passe de 29 en 2017 à 21sièges en 2022. Alors que la province du Kasaï multiplie ses sièges par 3, passant de 19 à 58 sièges au niveau national. Pour conclure, si la province du Kwilu perd 28 % de ses sièges, le Grand-Kasaï gagne 57 % paradoxalement le double des sièges perdus par la province du Kwilu ; passant de 127 sièges à 2022 contre 81 en 2017 ; (e) le Grand-Bandundu (Kwilu, Kwango, Maïndombe) paye le prix de sa résistance au régime actuel de Kinshasa en perdant finalement au total 7 sièges ; ayant 53 sièges en 2018, le nombre de ses sièges est estimé à 47 pour 2023. Tel est donc le décor planté pour les élections de décembre 2023.

Pour cette coalition, la majorité du personnel de la centrale électorale affectée à ces opérations sont impayés. Situation qui pousse certains à plonger dans le monnayage de services auprès de la pauvre population. Par ailleurs, l'inexpérience de certains découlerait du non-respect des résultats de concours de sélection des candidats ce qui a entraîné des longues files d'attente.

Enfin, tout en fustigeant « l'opacité de la CENI vis-à-vis des partis politiques de la résistance », quant à l'accès libre à l'information et aux données, la

coalition doute de la transparence, de la crédibilité, des suspicions quant au nombre des kits affectés dans différents centres contrairement à ce qui était prévu et de l'impartialité dans l'organisation des élections à venir.

Au-delà des critiques formulées sur le processus, la coalition Lamuka estime qu'en cas de non tenue des élections dans le délai constitutionnel, une transition de 3 à 4 mois devrait être mise en place, et dont les animateurs (faisant partie du gouvernement de transition) ne participeront pas aux prochaines élections.

Sur cette question, Franck Diongo, président du MLP (Mouvement Lumumbiste Progressiste) a soutenu que : « Dans ce cas, l'on devrait avoir une très courte transition sans Tshisekedi ». Pour lui, il ne devrait y avoir un quelconque glissement en République Démocratique du Congo en cas de non-tenue des élections.

Pour sa part, le bâtonnier Jean-Claude Muyambo, président national du parti politique, la SCODE, et candidat à la présidentielle prévient qu'aucune seconde ne sera accordée au régime pour le glissement.

Du côté PPRD, c'est Ferdinand Kambere, son Secrétaire Permanent Adjoint, qui a dénoncé les pratiques de fraude, de tricherie et les opérations d'enrôlement elles-mêmes sous la houlette de Denis Kadima.

Ce cadre du PPRD a, à l'occasion, prédit l'échec de Denis Kadima d'organiser des élections transparentes, libres, démocratiques et inclusives, en soulignant que « si pour un cycle électoral dans l'aire opérationnelle 1, des individus continuent à se promener librement, en pleine journée sur 24 à Kinshasa, avec les matériels électoraux. Qu'en est-il de l'enrôlement à l'Est où les groupes armés font la loi sous EAC ? ».

Réaffirmant ne pas être concerné par le processus électoral, le PPRD est resté camper sur sa décision et reste favorable à la reprise des « discussions » entre majorité, opposition et société civile afin d'aplanir les divergences et d'aboutir à un « processus inclusif », qui serait suivie de la démission de toute

l'équipe Kadima. Aussi, le Front commun pour le Congo (FCC) exige la « suspension immédiate » du processus électoral qui, conformément au calendrier de la CENI, doit déboucher aux élections présidentielles et législatives le 20 décembre 2023. Pour les observateurs avertis de cette coalition, les opérations menées par la CENI-Kadima sont « corrompues ».

Dans un communiqué rendu public par son président, Joseph Olenghakoyi, le Conseil national de suivi de l'accord du 31 décembre (CNSA) s'est exprimé sur l'évolution du processus électoral en République démocratique du Congo. Pour cette institution d'appui à la démocratie, il est regrettable de constater que le processus électoral, depuis la publication du calendrier électoral, se déroule en violation flagrante des lois. Pour preuve, le Cnsa a cité les découvertes des kits d'enrôlement, des cartes d'électeurs et des fiches d'enrôlement auprès des tierces personnes ...Et pour y remédier, cette institution a recommandé au gouvernement, la reprise des tripartites Cnsa, gouvernement et Ceni.

iv. Controverses autour de la mission de la force de l'EAC

Dans les territoires jadis occupés, les autorités congolaises accusent le M23 de renforcer certaines de ses positions alors qu'il était censé se désengager progressivement, selon le calendrier fixé par la médiation.

La force régionale de l'EAC était censée combattre ces forces négatives et donner l'occasion aux FARDC semble résolument faire le contraire.

Le chef de la diplomatie kenyane qui est intervenu quelques jours auparavant que les militaires de la force régionale de l'EAC n'étaient pas déployés en RDC pour combattre les groupes armés.

Aussi, faisant une mise au point à l'issue de la réunion entre le gouvernement congolais et la délégation de l'EAC, le jeudi 27 avril, le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères Christophe Lutundula qui s'est inscrit en faux face à ces allégations, a soutenu que « la RDC n'est pas d'accord avec sa déclaration qui en

fait est contraire à celle du 21 avril, il y a de cela une année déjà. Il s'agit de celle qui a donné naissance à l'ensemble du processus de Nairobi y compris le volet militaire. C'est également contraire au plan de paix de Luanda, la fameuse feuille de route du 23 novembre 2022 acceptée par l'Union Africaine et soutenue par le Conseil de Sécurité des Nations Unies. Enfin, c'est contraire à ce qui doit être fait pour justement que la force régionale puisse redorer son image. C'est contreproductif. Lutundula a ainsi alerté l'opinion qui doit savoir que ce qui a été dit, ce n'est pas ça ».

Par ailleurs, le chef de la diplomatie congolaise a précisé que le gouvernement congolais maintenait son appartenance à l'EAC, alors que plusieurs personnalités politiques et de la société civile ont appelé, ces derniers jours, le gouvernement à retirer la RDC de cette communauté. Il a affirmé que le gouvernement de la RDC ne va pas non plus donner l'impression que nous sommes des opportunistes et que nous n'avons adhéré à l'EAC que parce qu'il pointait à l'horizon une guerre. Notre appartenance, c'est au-delà de la conjoncture. Donc la conjoncture est difficile, mais ne perdons pas le pied, ne perdons pas l'espoir ».

Enfin, la démission du Général-major kenyan Jeff Nyagah, commandant de la force de l'EAC en date du 28 avril 2023, a laissé transparaître des grandes divergences de vues sur la mission de la force entre les autorités de Kinshasa et la force régionale. En effet, pour des raisons vraisemblablement liées à la gestion de l'agenda relatif au retrait des troupes du M23, ce commandant aurait maintes fois refusé d'affronter directement le M23 tel que l'entendait la RDC. Ce qui lui aura valu des pressions politiques et des menaces physiques par des mercenaires.

D'ailleurs, la nomination du général Alphaxard Muthuri Kiugu, choisi par le président kényan, William Ruto, pour remplacer le démissionnaire à la tête de la force régionale, a surpris l'entourage du Chef de l'Etat congolais.

A cet effet, Kinshasa soutient n'avoir pas été consulté en amont, contrairement à ce qui avait été fait en son temps avec l'officialisation de la désignation du général Jeff Nyagah, démissionnaire. Un membre du cabinet du chef

de l'État a même affirmé sur les antennes de RFI que la nomination de ce commandant remplaçant est quelque peu cavalière.

Aussi, ne souhaitant pas pour autant aller à l'affrontement et privilégiant une démarche classique et diplomatique pour aplanir les vues et obtenir, in fine, une force régionale beaucoup plus efficace, les autorités congolaises proposent, par exemple, que la coordination de cette force soit tournante et ne reste pas une exclusivité du Kenya.

Kinshasa voudrait aussi que soit clarifié le statut des zones censées être récupérées par la force régionale à l'aune du respect de la souveraineté de la RDC. Pour ce faire, il a été suggéré que l'accord sur le statut des forces à étranger soit rapidement révisé avant toute prolongation du mandat. Reste donc à trouver un arrangement entre les différentes parties prenantes pour permettre la tenue de la réunion d'évaluation et envisager le futur de la force.

Encadré 4. Discours du Pape François devant les autorités publiques, les représentants de la société civile et le corps diplomatique à Kinshasa

En date du 31 janvier 2023, le Pape François a prononcé, à Kinshasa, un discours devant les autorités publiques, les représentants de la société civile et le corps diplomatique. L'essentiel dudit discours est repris ci-dessous :

Monsieur le Président de la République,
Membres illustres du Gouvernement et du Corps diplomatique,
Autorités distinguées, religieuses et civiles,
Eminents Représentants de la société civile et du monde de la culture,
Mesdames et Messieurs !

Je vous salue cordialement et je remercie Monsieur le Président pour les paroles qu'il m'a adressées. Je suis heureux d'être ici, sur cette terre si belle, si vaste et si luxuriante, qui embrasse, au nord, la forêt équatoriale ; au centre et vers le sud, les hauts plateaux et les savanes arborées ; à l'Est, les collines, les montagnes, les volcans et les lacs ; à l'Ouest d'autres grandes étendues d'eaux, avec le fleuve Congo qui rejoint l'océan. Dans votre pays, qui est comme un continent dans le grand continent africain, on a l'impression que la terre entière respire. Mais, si la géographie de ce poumon vert est riche et variée, l'histoire n'a pas été aussi généreuse. Tourmentée par la guerre, la République Démocratique du Congo continue de subir à l'intérieur de ses frontières des conflits et des migrations forcées, et à souffrir de terribles formes d'exploitation, indignes de l'homme et de la création. Ce pays immense et plein de vie, ce diaphragme de l'Afrique, frappé par la violence comme par un coup de poing dans l'estomac, semble depuis longtemps avoir perdu son souffle.

Et tandis que vous, Congolais, vous luttez pour sauvegarder votre dignité et votre intégrité territoriale contre les méprisables tentatives de fragmentation du pays, je viens à vous, au nom de Jésus, comme un pèlerin de réconciliation et de paix. J'ai beaucoup désiré me trouver ici et je viens enfin vous apporter la proximité, l'affection et la consolation de toute l'Église catholique.

Je voudrais vous parler à travers une image qui symbolise bien la beauté lumineuse de cette terre : celle du diamant. Chères femmes et chers hommes Congolais, votre pays est vraiment un diamant de la création ; mais vous, vous tous, êtes infiniment plus précieux que toutes les choses bonnes qui sortent de ce sol fertile ! Je suis ici pour vous étreindre et vous rappeler que vous avez une valeur inestimable, que l'Église et le Pape ont confiance en vous, qu'ils croient en votre avenir, un avenir qui soit entre vos mains et dans lequel vous méritiez de déverser vos dons d'intelligence, de sagacité et d'assiduité. Courage, frère et sœur congolais ! Relève-toi, reprends dans tes mains, comme un diamant très pur, ce que tu es, ta dignité, ta vocation à garder en harmonie et en paix la maison que tu habites. Revis l'esprit de ton hymne national, en rêvant et en mettant en pratique ses paroles : « Par le dur labeur, nous bâtissons un pays plus beau qu'avant, dans la paix ».

Chers amis, les diamants, généralement rares, abondent ici. Si cela vaut pour les richesses matérielles cachées sous la terre, cela vaut à plus forte raison pour les richesses spirituelles enfermées dans vos cœurs. Et c'est précisément à partir des cœurs que la paix et le développement sont possibles car, avec l'aide de Dieu, les êtres humains sont capables de justice et de pardon, de concorde et de réconciliation, d'engagement et de persévérance pour mettre à profit les talents reçus. Dès le début de mon voyage, je souhaite donc lancer un appel : que chaque Congolais se sente appelé à jouer son rôle ! Que la violence et la haine n'aient plus de place dans le cœur et sur les lèvres de quiconque, car ce sont des sentiments inhumains et anti-chrétiens qui paralysent le développement et ramènent en arrière, vers un sombre passé.

En parlant de frein au développement et de retour au passé, il est tragique que ces lieux, et plus généralement le continent africain, souffrent encore de diverses formes d'exploitation. Après le colonialisme politique, un colonialisme économique tout aussi asservissant s'est déchainé. Ce pays, largement pillé, ne parvient donc pas à profiter suffisamment de ses immenses ressources : on en est arrivé au paradoxe que les fruits de sa terre le rendent "étranger" à ses habitants. Le poison de la cupidité a ensanglanté ses diamants. C'est un drame devant lequel le monde économiquement plus avancé ferme souvent les yeux, les oreilles et la bouche. Mais ce pays et ce continent méritent d'être respectés et écoutés, ils méritent espace et attention : Retirez vos mains de la

République Démocratique du Congo, retirez vos mains de l'Afrique ! Cessez d'étouffer l'Afrique : elle n'est pas une mine à exploiter ni une terre à dévaliser. Que l'Afrique soit protagoniste de son destin ! Que le monde se souvienne des désastres commis au cours des siècles au détriment des populations locales et qu'il n'oublie pas ce pays ni ce continent. Que l'Afrique, sourire et espérance du monde, compte davantage : qu'on en parle davantage, qu'elle ait plus de poids et de représentation parmi les nations !

Une diplomatie de l'homme pour l'homme, des peuples pour les peuples, doit se déployer, selon laquelle les opportunités de croissance des personnes soient au centre, et non le contrôle des zones et des ressources, les visées d'expansion et l'augmentation des profits.

En regardant ce peuple, on a l'impression que la Communauté internationale s'est presque résignée à la violence qui le dévore. Nous ne pouvons pas nous habituer au sang qui coule dans ce pays, depuis des décennies désormais, faisant des millions de morts à l'insu de beaucoup. Il faut que l'on sache ce qui se passe ici, que les processus de paix en cours, -que j'encourage de toutes mes forces soient soutenus dans les faits et que les engagements soient tenus. Grâce à Dieu, il y en a qui contribuent au bien de la population locale et à un réel développement à travers des projets efficaces : non pas des interventions de pure assistance, mais des plans visant à une croissance intégrale. J'exprime toute ma gratitude aux pays et aux organisations qui fournissent des aides substantielles en ce sens, en contribuant à la lutte contre la pauvreté et les maladies, soutenant l'État de droit et promouvant le respect des droits humains. Je forme le vœu qu'ils puissent continuer à jouer pleinement et courageusement ce noble rôle.

Revenons à l'image du diamant. Une fois travaillé, sa beauté provient également de sa forme, de ses nombreuses facettes harmonieusement disposées. Ce pays, riche de son pluralisme typique, a lui aussi un caractère polyédrique. C'est une richesse qui doit être conservée, en évitant de glisser dans le tribalisme et la confrontation. Prendre obstinément parti pour sa propre ethnie ou pour des intérêts particuliers, alimentant des spirales de haine et de violence, tourne au détriment de tous en bloquant la nécessaire "chimie de l'ensemble". À propos de chimie, il est intéressant de noter que les diamants sont constitués des seuls atomes de carbone, lesquels, s'ils étaient reliés différemment, formeraient du graphite. La différence entre la luminosité d'un diamant et l'obscurité du graphite provient de la manière dont les atomes individuels sont disposés dans le réseau cristallin. Cette métaphore exprime le fait que le problème n'est pas la nature des hommes ou des groupes ethniques et sociaux, mais la manière dont on décide d'être ensemble. La volonté ou non de se rencontrer, de se réconcilier et de recommencer fait la différence entre l'obscurité du conflit et un avenir lumineux de paix et de prospérité.

Chers amis, le Père céleste veut que nous sachions nous accueillir comme les frères et sœurs d'une même famille, et travailler à un avenir qui soit avec les autres et non contre les autres.

"Bintu bantu": c'est ainsi que l'un de vos proverbes rappelle très bien que, la vraie richesse, ce sont les personnes et les bonnes relations entre elles. En particulier, les religions, avec leur patrimoine de sagesse, sont appelées à y contribuer, par un effort quotidien de renoncement à toute agressivité, prosélytisme et contrainte, qui sont des moyens indignes de la liberté humaine. Quand on en vient à imposer, en allant à la chasse aux fidèles, de manière aveugle par la ruse ou par la force, on ravage la conscience d'autrui et on tourne le dos au vrai Dieu, parce que-ne l'oublions pas- « là où l'Esprit du Seigneur est présent, là est la liberté » (2Co3,17). Les membres de la société civile, dont certains sont ici présents, jouent également un rôle essentiel dans la construction d'un avenir de paix et de fraternité. Ils ont souvent démontré qu'ils

Savaient s'opposer à l'injustice et au délabrement, au prix de grands sacrifices, pour défendre les droits humains, la nécessité d'une éducation solide pour tous et une vie plus digne pour chacun. Je remercie sincèrement les femmes et les hommes, en particulier les jeunes de ce pays, qui ont souffert à divers degrés pour cela, et je leur rends hommage.

Le diamant, dans sa transparence, réfracte admirablement la lumière qu'il reçoit. Beaucoup d'entre vous brillent par le rôle qu'ils jouent. Celui qui détient des responsabilités civiles et gouvernementales est appelé à agir avec une clarté cristalline, en vivant la fonction reçue comme un moyen de servir la société. Le pouvoir n'a de sens en effet que s'il devient service. Combien il est important d'agir dans cet esprit, enfuyant l'autoritarisme, la recherche de gains faciles et la soif d'argent que l'apôtre Paul désigne comme « la racine de tous les maux » (1 Tm 6,10). Et en même temps, favoriser des élections libres, transparentes et crédibles ; étendre davantage aux femmes, aux jeunes et aux groupes marginalisés, la participation au processus de paix ; rechercher le bien commun et la sécurité des personnes plutôt que les intérêts personnels ou de groupes ; renforcer la présence de l'État partout sur le territoire. Que l'on ne se laisse pas manipuler, et moins encore acheter, par ceux qui veulent maintenir le pays dans la violence afin de l'exploiter et de faire des affaires honteuses : cela n'apporte que discrédit et honte, avec la mort et la misère. Au contraire, il est bon de se rapprocher des personnes pour se rendre compte de la manière dont ils vivent. Elles font confiance lorsqu'elles sentent que les gouvernants sont réellement proches, non pas par calcul ou par exhibition, mais par service.

Dans la société, ce sont souvent les ténèbres de l'injustice et de la corruption qui obscurcissent la lumière du bien. Il y a des siècles, saint Augustin, né sur ce continent, se demandait déjà : « Si la justice n'est pas respectée, que sont les États, sinon des bandes de voleurs ? » (De civ. Dei, IV,4). Dieu est du côté de ceux qui ont faim et soif de justice (cf. Mt 5,6). Il ne faut pas se lasser de promouvoir dans tous les domaines le droit et l'équité, en luttant contre l'impunité et la manipulation des lois et de l'information.

Un diamant sort de la terre authentique mais brut, nécessitant un travail. De même, les diamants les plus précieux de la terre congolaise que sont les enfants de cette nation doivent pouvoir bénéficier de véritables opportunités éducatives qui leur permettent de mettre pleinement à profit leurs brillants talents. L'éducation est fondamentale : elle est la voie de l'avenir, la route à emprunter pour atteindre la pleine liberté de ce pays comme du continent africain. Il est urgent d'y investir afin de préparer des sociétés qui seront fortes si elles sont bien instruites, autonomes si elles sont pleinement conscientes de leurs potentialités et capables de les développer avec responsabilité et persévérance. Mais beaucoup d'enfants ne vont pas à l'école : combien, au lieu de recevoir

une éducation digne de ce nom, sont exploités ! Trop d'entre eux meurent, soumis à des travaux asservissants dans les mines. Aucun effort ne doit être ménagé pour dénoncer le fléau du travail des enfants et y mettre fin. Combien de filles sont marginalisées et violées dans leur dignité ! Les enfants, les jeunes filles, les jeunes sont l'espérance : ne permettons pas que celle-ci soit effacée, cultivons-la avec passion !

Le diamant, don de la terre, appelle à la sauvegarde de la création, à la protection de l'environnement. Située au cœur de l'Afrique, la République Démocratique du Congo abrite l'un des plus grands poumons verts du monde, qui doit être préservé. Comme pour la paix et pour le développement, dans ce domaine également une collaboration large et fructueuse est importante, permettant d'intervenir efficacement, sans imposer des modèles extérieurs plus utiles à ceux qui aident qu'à ceux qui sont aidés. Nombreux sont ceux qui ont demandé à l'Afrique de s'engager et qui ont offert des aides afin de lutter contre le changement climatique et le coronavirus. Ce sont certainement des opportunités à saisir, mais il y a surtout besoin de modèles sanitaires et sociaux qui ne répondent pas seulement aux urgences du moment mais contribuent à une croissance sociale effective : des structures solides et du personnel honnête et compétent pour surmonter les graves problèmes comme la faim et la malaria qui entravent le développement à sa naissance.

Enfin, le diamant est le minéral d'origine naturelle qui présente la plus grande dureté. Sa résistance aux produits chimiques est très grande. La répétition continuelle des attaques violentes ainsi que les nombreuses situations de détresse pourraient affaiblir la résistance des Congolais, miner leur force d'âme, les conduire à se décourager et à s'enfermer dans la résignation. Mais, au nom du Christ qui est le Dieu de l'espérance, le Dieu de toute possibilité qui donne toujours la force de recommencer, au nom de la dignité et de la valeur des diamants les plus précieux de cette terre splendide que sont ses habitants, je voudrais inviter chacun à un nouveau départ social courageux et inclusif. L'histoire lumineuse mais blessée du pays l'exige, les jeunes et les enfants en particulier l'implorent. Je suis avec vous et j'accompagne par la prière et la proximité tout effort pour un avenir pacifique, harmonieux et prospère de ce grand pays. Que Dieu bénisse la nation congolaise tout entière.

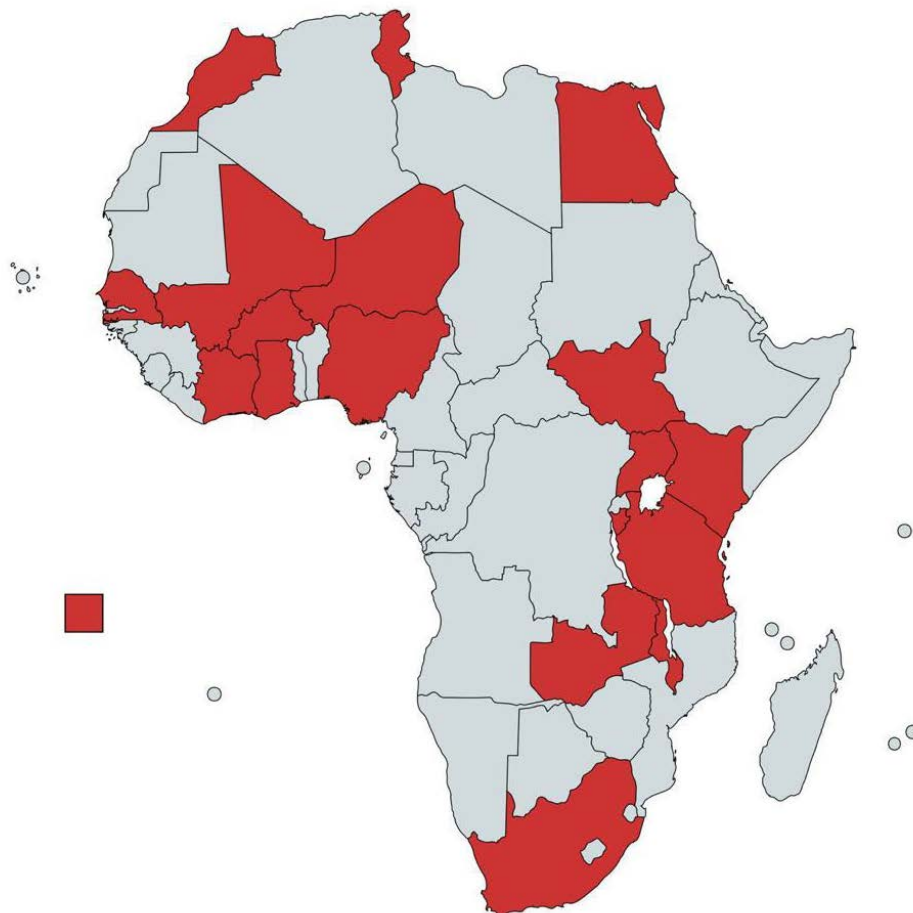


Image
provenant de
[#createdwithmapchart.com](https://www.createdwithmapchart.com)

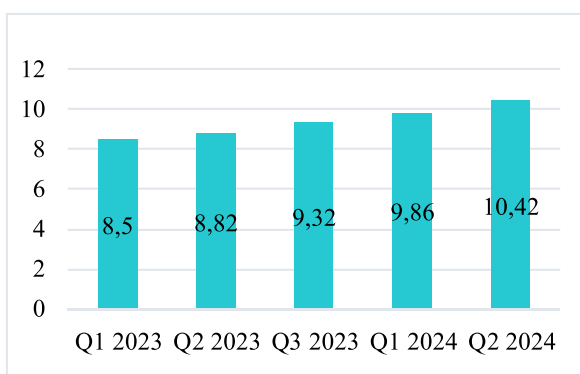
Carte des pays Africains ayant une présence militaire en RDC via la MONUSCO ou EAC.

4. Perspectives

La République démocratique du Congo (RDC) présente des perspectives économiques mitigées pour le prochain quadrimestre. Malgré une croissance économique solide et une résilience face aux crises, le pays doit relever plusieurs défis pour assurer une croissance durable et améliorer les conditions de vie de sa population.

Selon les prévisions de la Banque mondiale, la RDC devrait enregistrer une croissance économique de 8,6% cette année, dépassant la moyenne de 3,4% observée en Afrique centrale pour l'année 2023. Cependant, cette croissance doit être soutenue par des efforts visant à améliorer l'environnement des affaires et à attirer davantage d'investissements, notamment dans les secteurs clés tels que l'agriculture, les mines et l'énergie.

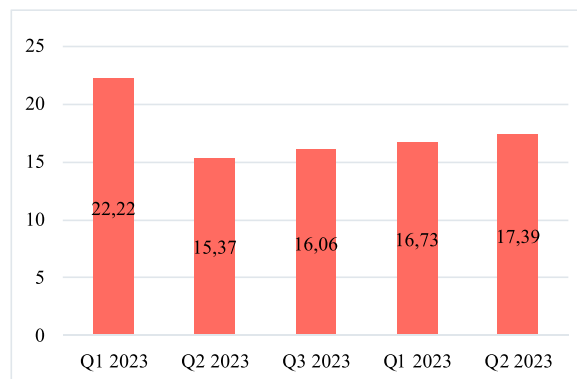
FIGURE 19. PERSPECTIVES DE CROISSANCE ÉCONOMIQUE POUR LES EXERCICES 2023-2024



Source : Congo Challenge.

Malheureusement, l'inflation demeure préoccupante, avec un taux d'inflation annualisé atteignant 22,22% à la fin du premier quadrimestre de 2023. Les mesures temporaires prises par le gouvernement pour suspendre temporairement la TVA sur les biens de première nécessité n'ont pas réussi à atténuer complètement l'impact de l'inflation sur le pouvoir d'achat de la population, déjà confrontée à la pauvreté généralisée.

FIGURE 20. PRÉVISIONS DU TAUX DE L'INFLATION



Source : Congo Challenge.

Le déficit budgétaire persistant constitue également un défi majeur. Malgré des performances fiscales solides en 2022, le solde budgétaire demeure déficitaire en raison de la situation sécuritaire et de dépenses peu pertinentes pour le bon fonctionnement de l'économie ainsi que la baisse du cours de matières premières. Au cours de l'exercice 2023, la dette intérieure risque d'augmenter considérablement en raison de l'accélération par le gouvernement de l'émission d'obligations de bons du Trésor. Les prévisions pour cette année pourraient même dépasser ce seuil, en raison de la détérioration croissante des déficits budgétaires. Par conséquent, l'Etat ne pourrait donc pas financer les priorités retenues dans la loi des finances, exercice 2023 suite à la fragilité budgétaire. Une gestion prudente des finances publiques est nécessaire, en réorientant les dépenses vers des secteurs prioritaires tels que l'infrastructure, l'éducation et la santé, tout en renforçant les mécanismes de collecte des recettes pour améliorer la stabilité fiscale.

La stabilité politique et sécuritaire reste une condition préalable essentielle à la croissance économique. La RDC doit continuer ses efforts pour maintenir la stabilité politique et lutter contre l'insécurité dans la région de l'Est. La consolidation de la paix et la promotion de la

bonne gouvernance sont également nécessaires pour attirer les investissements étrangers et stimuler l'économie.

Par ailleurs, il est crucial de souligner que la RDC fait face à une guerre d'agression menée par les rebelles du M23, soutenus par l'armée rwandaise. Cela a conduit à des dépenses d'urgence de l'État, principalement consacrées à l'effort de guerre et aux

mécanismes de recherche de la paix. Cependant, il est regrettable de constater que les dépenses en capital demeurent faibles, et le développement des infrastructures de base est insuffisant. Il est nécessaire de réallouer les ressources pour favoriser la construction de routes, l'amélioration de l'électricité et des télécommunications, afin de soutenir la croissance économique à long terme.



Image
provenant
de #CongoChallenge.

ANNEXE : SÉRIES QUADRIMESTRIELLES DES PRINCIPAUX INDICATEURS ÉCONOMIQUES DEPUIS 2020

| Année | 2020 | | |
|---|---------------|---------------|--------------|
| | Q1 | Q2 | Q3 |
| | avr-20 | août-20 | déc-20 |
| Quadrimestres | | | |
| Mois | | | |
| Cours de Cuivre | 5 518,238 | 5 925,613 | 7 097,069 |
| Cours de Cobalt | 32 677,359 | 28 758,750 | 32 702,375 |
| Cours de l'Or | 1 609,827 | 1 819,019 | 1 888,150 |
| Cours de Brent | 45,222 | 40,310 | 44,359 |
| Cours de WTI | 40,485 | 35,637 | 41,837 |
| Cours de Riz | 13,941 | 14,315 | 12,437 |
| Cours de Blé | 546,575 | 512,666 | 588,363 |
| Cours de Maïs | 132,918 | 265,546 | 383,676 |
| Inflation hebdo (mensuel à la clôture du mois) | 0,709 | 1,405 | 0,218 |
| Inflation cumulée | 1,257 | 9,976 | 14,586 |
| Inflation en glissement | 5,543 | 12,537 | 15,531 |
| Inflation annualisée | 6,439 | 19,238 | 17,104 |
| B. Finances Publiques(en millions de CDF) | | | |
| Solde hebdomadaire | -751 826,000 | -497 513,000 | |
| Recettes | 2 081 435,000 | 2 015 188,000 | 551 890,250 |
| Recettes fiscales | 1 590 444,000 | 1 626 706,000 | 449 402,750 |
| Recettes non fiscales | 401 501,000 | 367 712,000 | 87 714,500 |
| Pétroliers producteurs | 89 490,000 | 18 948,000 | 15 353,500 |
| Dépenses | 2 565 483,000 | 2 399 636,000 | 623 759,313 |
| dont Salaires | 1 535 629,000 | 1 518 791,000 | 366 975,688 |
| Dép en Capital | 48 130,000 | 12 658,000 | 47 670,313 |
| Solde cumulé | -484 048,000 | -384 448,000 | -452 976,313 |
| Marché interbancaire | 1 698,621 | 1 904,761 | 1 965,143 |
| Marché parallèle | 1 764,676 | 1 978,659 | 2 016,375 |
| C.2. Réserves brutes (en millions d'USD) | 804,380 | 861,885 | 690,727 |
| Réserves brutes en semaines d'importation | 2,713 | 3,150 | 2,500 |
| D. Monnaie et Crédit | | | |
| Masse monétaire (M2) | 7,045 | 29,123 | 9,443 |
| Base monétaire | 18,555 | 10,239 | 16,681 |
| Avoirs extérieurs nets | -40,942 | 169,453 | 347,856 |
| Avoirs intérieurs nets | 7,632 | 14,148 | 24,811 |
| Crédits à l'économie | 5,858 | 11,134 | 12,672 |
| Crédit net à l'État | 47,699 | 8,537 | 27,454 |
| Taux de croissance en moyenne quadrimestrielle | -2,4 | -1,7 | -1,7 |

| 2021 | | | 2022 | | | 2023 | |
|---------------|-------------|----------------|---------------|---------------|----------------|--------------|------------|
| Q1 | Q2 | Q3 | Q1 | Q2 | Q3 | Q1 | Q2 |
| avr-21 | août-21 | déc-21 | avr-22 | août-22 | déc-22 | janv-23 | août-23 |
| 9 318,300 | 9 308,250 | 9 569,000 | 9 905,000 | 7 372,000 | 8 231,000 | 8571 | 9810,59 |
| 48 954,000 | 51 512,500 | 68 966,000 | 84 437,090 | 50 015,000 | 50 995,000 | 33 750,00 | 37935,43 |
| 1 759,600 | 1 784,550 | 1 799,620 | 1 878,000 | 1 713,620 | 1 780,100 | 1998,644233 | 2040,97 |
| 65,404 | 69,508 | 74,532 | 108,250 | 103,200 | 78,700 | 85,95 | 89,46 |
| 61,930 | 66,900 | 71,742 | 104,900 | 94,700 | 74,060 | 80,36333333 | 81,57 |
| 13,176 | 13,338 | 14,060 | 17,090 | | | 16,8 | 17,82 |
| 668,700 | 722,781 | 787,400 | 1 043,000 | | | 220 | 408,57 |
| 624,200 | 555,000 | 593,350 | 813,500 | | | 242,00 | 507,76 |
| 0,466 | 0,311 | 0,896 | 0,181 | 0,223 | 0,306 | 0,38 | 0,34 |
| 1,500 | 3,081 | 5,281 | 3,367 | 6,590 | 12,416 | 6,78 | 8,21 |
| 13,931 | 5,150 | 5,281 | 7,217 | 9,304 | 12,980 | 16,87 | 13,04 |
| 4,660 | 4,750 | 5,281 | 10,660 | 12,124 | 12,840 | 22,22 | 15,37 |
| | | | | | | | |
| 499 579,000 | -10 348,000 | -393 129,000 | 1 266 195,000 | -300 354,000 | -365 799,000 | 227086 | -212131,70 |
| 1 355 435,000 | 904 406,000 | 11 837 602,000 | 2 699 816,000 | 1 130 362,000 | 880 602,000 | 1 437 183,00 | 2870600,45 |
| 1 177 645,000 | 743 415,000 | 9 280 304,000 | 2 485 272,000 | 909 841,000 | 449 664,000 | 1 256 469,00 | 2277590,97 |
| 153 944,000 | 124 514,000 | 1 938 150,000 | 191 748,000 | 215 225,000 | 75 426,000 | 180 645,00 | 386690,16 |
| 23 846,000 | 35 742,000 | 371 658,000 | 11 875,000 | 0,000 | | | 81118,02 |
| 855 676,000 | 914 754,000 | 12 230 731,000 | 1 433 621,000 | 1 430 716,000 | 1 246 401,000 | 1 210 097,00 | 2222309,46 |
| 468 222,000 | 460 213,000 | 5 454 039,000 | 541 742,000 | 202 312,000 | 218 709,000 | 409 582,00 | 363726,43 |
| 29 071,000 | 49 850,000 | 1 138 441,000 | 123 322,000 | 150 985,000 | 99 201,000 | 93 271,00 | 251573,80 |
| 485 643,000 | 987 462,000 | -393 129,000 | 511 606,000 | 553 111,000 | -1 157 819,000 | -506 416,00 | -74895,81 |
| 1 986,162 | 1 990,520 | 1 999,970 | 2 004,400 | 2 004,910 | 2 014,940 | 2 230,64 | 2203,96 |
| 2 016,302 | 2 033,500 | 2 044,670 | 2 029,170 | 2 054,330 | 2 126,670 | 2 338,50 | 2283,18 |
| 507,666 | 1 785,350 | 3 500,000 | 2 950,000 | 4 170,000 | 4 010,000 | | 4610,33 |
| 2,000 | 7,200 | 13,360 | 10,409 | 12,250 | 12,000 | 8,88 | 9,39 |
| | | | | | | | |
| 3,189 | 18,122 | 37,708 | 7,046 | 2,914 | 3,548 | | 7,28 |
| 4,075 | 26,398 | 60,120 | 0,826 | 19,030 | 28,521 | -5,42 | 16,77 |
| 106,925 | -218,285 | -273,805 | -45,420 | 119,484 | 43,167 | -4,90 | -78,47 |
| 18,487 | -15,554 | 10,813 | 59,808 | -109,087 | 10,281 | -6,00 | -19,95 |
| 2,488 | 8,811 | 15,302 | 10,138 | 18,902 | 33,033 | 1,00 | 8,62 |
| -16,228 | -80,044 | -29,910 | -55,160 | -80,608 | 7,914 | -0,28 | -77,49 |
| 1,7 | 5,3 | 5,4 | 6,2 | 7,1 | 6,6 | 8,5 | 8,82 |



CONGO CHALLENGE
BULLETIN ÉCONOMIQUE QUADRIMESTRIEL
Numéro 12 | Mai 2022

